

Île-de-France, Seine-Saint-Denis
Villetaneuse
95 rue Marcel-Sembat

Cimetière intercommunal des Joncherolles

Références du dossier

Numéro de dossier : IA93000632
Date de l'enquête initiale : 2016
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : opération ponctuelle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cimetière

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales :

Historique

Dès 1952, Pierrefitte, Villetaneuse, Saint-Denis et Saint-Ouen envisagent de créer un cimetière intercommunal. Le Syndicat intercommunal des Joncherolles est constitué en 1958 et regroupe les quatre communes. Elles seront rejointes par Epinay-sur-Seine en 1972. Le syndicat confie le dessin du cimetière à l'architecte Robert Auzelle (1913-1983), déjà bien connu pour ses recherches et ses réalisations de cimetières (celui de Clamart a ouvert l'année précédente). Auzelle s'associe sur ce dossier à l'architecte Raymond Gervaise. Le terrain choisi est situé à cheval sur les communes de Villetaneuse et de Pierrefitte, au lieu-dit Les Joncherolles. Il s'agit d'une surface d'environ 36 ha de plan sensiblement rectangulaire, dont les grands côtés sont orientés nord-sud. A l'est, le petit côté borde la N1 et les voies de chemin de fer Paris-Creil. A l'ouest, le terrain bénéficie d'un accès sur la départementale 24. Il est en partie constitué de zones argileuses peu absorbantes et donc peu propices à la réalisation d'un cimetière, sauf à réaliser d'importants travaux de drainage de surface et de remblais. Le syndicat souhaite un cimetière paysager, d'environ 30 000 places qui puisse être réalisé, selon un budget serré, en plusieurs phases. Auzelle formalise lui-même le cahier des charges, y inscrivant les éléments qu'il juge nécessaire à la composition d'un tel équipement, ossuaire nécrologe, aire de cérémonie, columbarium, crématorium, œuvre d'art monumentale, tombes en enfeus...

Le maître d'œuvre rend un premier projet dès la fin 1958, légèrement modifié jusqu'en 1960. Une future voie rapide Nord-Sud doit diviser le terrain en deux. Auzelle dessine une composition géométrique, implantée de part et d'autre de cette voie et reliée par des circulations en sous-terrain. L'accès principal au cimetière se fait depuis le CD 24 donnant sur deux parkings pour 400 véhicules (1 et 2) implantés près de commerces funéraires (3). Un passage souterrain piéton (4) et un autre pour les véhicules (5) donnent accès au cimetière lui-même à l'est de la future voie. La nécropole se développe selon un axe ouest-est. Une grande esplanade gazonnée de 500 m x 130 m accueillant onze fosses d'ossuaires entourées chacune de dix petits édifices cruciformes servant de nécrologes (8 surfaces d'inscription pour les noms) aboutit à la zone des enfeus entourant un monument (13). De part et d'autre de cette esplanade, se répartissent une vingtaine de carrés d'inhumation séparés par des plantations et conçus comme autant de petits cimetières desservis autant que possible par des circulations à sens uniques (3 m de large) pour des raisons économiques. A l'ouest, on trouve les bâtiments de services (10), une aire de cérémonie (9), un parking secondaire (8) et le logement du conservateur (11) ; au sud un columbarium (15) et l'emplacement d'un futur crématorium (16) ; au nord, une entrée secondaire (14). L'ensemble du terrain est boisé sur son pourtour sur 40 m et entre chaque aire d'inhumation. L'aire de cérémonie est fermée sur trois côtés pour former un meilleur abri. Auzelle prévoit de la construire sur la base d'une structure bois d'une portée de 20 m couverte de toits d'ardoise à faible pente et de murs verticaux en partie couverts d'essentage d'ardoise. Ce projet ne reçoit aucun début d'exécution.

En 1964, il est relancé après que le périmètre du terrain ait été modifié : l'extrême ouest de la parcelle, au-delà de la future voie rapide est retiré. Une nouvelle voie longeant tout le sud du terrain est projetée pour desservir la future université de Villetaneuse (Paris XIII). La nouvelle limite à l'ouest est en outre grevée d'une servitude pour des pylônes d'un réseau électrique haute-tension. La surface globale est réduite à 29 ha. Auzelle remplace Gervaise qui souhaitait se retirer, monopolisé sur d'autres chantiers conjoints, par l'architecte Pierre Lery. Le nouveau projet, rendu en 1965, conserve les caractéristiques du précédent (périphérie entièrement plantée ; secteurs de sépultures orthogonaux séparés les uns des autres par des plantations denses ; tracé de la voirie réduit au minimum). La composition d'ensemble ne repose plus toutefois sur un axe monumental ouest-est. Les aires d'inhumation sont en outre resserrées, du fait de la réduction globale de la surface allouée. Des parcours en sous-bois bordés de sépultures réunissent quelques clairières ou sont disposés d'autres emplacements isolés. L'entrée est désormais située au sud-est, dans l'axe de la limite entre les deux communes. Les commerces funéraires sont implantés de part et d'autre de cet axe afin qu'ils profitent à part égale aux deux communes ; au-delà on trouve l'aire des cérémonies et sur la droite le bâtiment d'administration, des ateliers, des garages. À l'est, un immense carré accueille l'ossuaire en son centre, lui-même entouré d'enfeus dessinant en plan une croix ; le colombaie est implanté à l'ouest du terrain. Le chantier ne commence toujours pas.

En 1969, l'emprise du terrain est encore modifiée et restreinte à 25 ha. Elle est de nouveau réduite à l'ouest, mais légèrement agrandie au sud, puisque la voie des Facultés est abandonnée. Le programme, à la demande du service des pompes funèbres, comprend désormais un funérarium. Auzelle rend un nouvel avant-projet qu'il affine en 1970-71 dans lequel la composition générale est encore resserrée afin de répondre à la réduction du terrain. Son principe repose désormais sur une trame orthogonale générale de 7 x 7 m, mise au point la même année pour le cimetière de Valenton (mais dont toutes les possibilités d'inhumation ne seront pas déclinées ici du fait de l'adoption d'un système d'inhumation surélevé à 2m50). Le permis de construire pour la première tranche, aménagement de 16 ha (8 000 sépultures, 1 400 enfeus et 2 400 ossuaires individualisés) et construction de tous les bâtiments, est obtenu en 1972. Les travaux commencent dans la foulée et le cimetière est inauguré le 4 avril 1977. Auzelle avait dessiné des meubles spécifiques pour le bâtiment d'accueil, la salle omniculture et le crématorium, espérant le compléter « avec du mobilier de grande qualité de type « Knoll » ». Mais à la fin du chantier, face aux contraintes budgétaires, il se résolut à choisir du mobilier de collectivité plus ordinaire, fourni par la société parisienne IGAM (Installations Générales Ameublement Moderne).

Son crématorium est le second à être construit dans la région parisienne, après celui du Père-Lachaise, mis en service en 1889. En 1982-83, afin de faire face à l'augmentation des crémations, des modifications y sont entreprises : remplacement du premier four et installation d'un second pour lesquels deux nouvelles cheminées sont construites. Par ailleurs, dès la fin du chantier, des fissures liées à des affaissements et des problèmes d'étanchéité des toitures apparaissent. Le syndicat intente une action en justice contre les architectes, et certaines des entreprises pour malfaçons. Le jugement rendu en 1985 condamne les ayants-droit de Robert Auzelle (mort en 1983) Pierre Lery ainsi que la société SOCOREN, chargée de l'étanchéité des coques de béton des couvertures.

La deuxième phase du projet n'est réalisée qu'à partir de 1995 qui ne reprend ni le dessin ni le principe de surélévation des aires d'inhumation d'Auzelle ; deux aires supplémentaires sont ajoutées à l'extrême ouest puis un carré musulman en 2001. Le jardin du souvenir, lieu de dispersion des cendres est réaménagé en 2015.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1970 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Robert (architecte) Auzelle, Pierre Lery, Hector Patriotis, Raymond Gervaise

Description

Le cimetière se compose d'une succession d'aires d'inhumation de plan carré ou rectangulaire agencées selon une trame très resserrée, afin de maintenir un nombre important de places malgré la réduction du terrain alloué. Le pourtour de la nécropole reste largement boisé et accueille les tombes paysagères. Pour des raisons d'économie, Auzelle propose de simplifier le drainage du terrain et conçoit des espaces d'inhumation surélevés de 2,50 m dans lequel il réintroduit le principe qu'il apprécie peu des caveaux (des éléments en béton préfabriqués par la société Weser et empilés sont installés à titre expérimental dans un des carrés d'inhumation). Ces aires d'inhumation, entourées de végétation, sont contenues par des murs de soutènement constitués de modules verticaux de béton moulé, assemblés pour former des parois et des rampes d'accès. Comme à son habitude, par souci de rationalité, Auzelle hiérarchise les voies de circulation : primaire, à double sens au niveau du sol ; secondaire, plus étroite pour atteindre les aires d'inhumation ; tertiaire pour les allées piétonnes entre les tombes. Certains secteurs du cimetière sont plantés de peupliers d'Italie et de peupliers robusta, afin de contribuer à l'assèchement du terrain. Leur verticalité contraste avec l'horizontalité des bâtiments et des carrés d'inhumation. À l'est, une zone importante est réservée à l'ossuaire entouré d'alignements d'enfeus. L'esplanade précédant l'entrée principale et les parkings sont placés au sud-est (Auzelle prévoit des entrées secondaires au Nord et à l'ouest), tout comme l'ensemble des bâtiments précédé par le monument, sculpture des Trois Parques, œuvre commandée à Maurice Calka. Les commerces funéraires demeurent répartis de part et d'autre de la limite communale. Le funérarium, le dépositoire, le crématorium surmonté de l'aire de cérémonie et les bureaux sont désaxés sur la gauche, les bâtiments de services et des logements sur la droite. Toutes ces fonctions sont installées dans des volumes bâtis successifs séparés par des patios et reliés par des galeries. Toujours dans un objectif d'économie, mais également dans un souci de monumentalité, l'architecte propose de

couvrir ces bâtiments de coques en béton préfabriquées d'une portée de 27 m (faisant l'objet d'un brevet et déjà utilisées pour couvrir des surfaces d'entrepôts, de magasins ou d'ateliers). L'effet monumental est souligné par l'horizontalité créée par les portiques reliant les bâtiments et formant en même temps les chéneaux recueillant les eaux de pluie des coques et contribuant à l'étalement des murs porteurs (éléments préfabriqués en béton et en brique).

Resté discret durant la longue phase de gestation du projet, Auzelle aborde dans ses écrits rétrospectifs les inconvénients que présente le site retenu, tant pour la nature du terrain que pour l'environnement. La « vulgarité objective » de l'environnement du cimetière (gare de triage, usines, grand ensemble constitué de barres et tours construit au nord durant les années 1960) l'incite à concevoir un équipement qui « affirme sa volonté d'exister », qui donne « un sentiment de puissance et de majesté ». La qualité de sa composition architecturale repose, outre l'effet sculptural des coques de la couverture et le classicisme de ses portiques, également dans la mise en œuvre de chéneaux et de gargouilles monumentaux qui mettent « en exergue le cheminement de l'eau sur les bâtiments » et symbolisent « l'écoulement du temps et le côté inexorable de la mort mais accusent par opposition la vigueur et la vitalité de l'architecture ».

Ce thème des coques en béton et des gargouilles monumentales est repris dans la composition de l'ossuaire. Sur une plateforme surélevée se déploient les rangées d'ossuaires individuels, aujourd'hui columbariums, formant en plan une grecque. Sur chacun des quatre côtés de la plate-forme, au niveau du sol naturel, quatre rangées d'enfeus (superposition sur deux rangs d'alvéoles hexagonales préfabriquées en béton recouverte de végétation dissimulant les cheminées d'aération) forment une croix grecque. Au centre de la plateforme, est ménagé un patio en contrebas, placé lui aussi au niveau du sol naturel, et entouré sur ses quatre côtés de murs dissimulant les ossuaires collectifs. Au centre de ce patio difficilement accessible, on y accède par d'étroits escaliers depuis la plateforme, Auzelle place un monument en forme de dodécaèdre, qu'il conçoit comme un précieux refuge de méditation individuelle.

La salle omniculture et le crématorium constituent l'élément clé de la composition bâtie. Comme à Valenton, conçu à la même époque, Auzelle dessine un bâtiment de plan rectangulaire, le seul, à deux niveaux. Côté entrée du cimetière, une rampe monumentale en fer à cheval conduit les convois à la salle omniculture, à l'étage. A l'autre extrémité de la salle, côté cimetière, une seconde rampe permet au cortège de gagner le lieu d'inhumation après la cérémonie. Les matériaux de construction de la salle, béton des coques de la couverture et brique des parements, lui confèrent monumentalité et sobriété. Elle bénéficie d'amples éclairages latéraux complétés par un éclairage zénithal coloré jaune, rouge, bleu et vert. Deux panneaux de mosaïque dus au peintre Atila Biro ornent le dessus des portes monumentales recouvertes de plaques de lave émaillée dues au sculpteur Pierre Sabatier (qui travaille aussi à Valenton). Le crématorium est placé au rez-de-chaussée. Celui-ci comprend une salle de cérémonie, dotée de jardins d'hiver et de bassins latéraux, garnis de plantes tropicales et aquatiques. L'architecte a cherché avec ce dispositif à se rapprocher des crématoriums du nord de l'Europe, implantés dans des espaces paysagers ou boisés afin de se démarquer des quelques équipements français existants, dont l'architecture austère « ne favorise pas la propagation de l'idée crématisante ». Le four est placé au fond dans une pièce annexe en forme d'abside, derrière les Portes de l'Au-delà (également de Sabatier), qui s'ouvrent pour laisser pénétrer le cercueil. De part et d'autre, un escalier de communication et un ascenseur permettent auparavant à ce cercueil et à la famille de descendre de la salle omniculture. A l'extérieur, entre les deux rampes de descente vers le cimetière, un triangle gazonné est destiné à la dispersion des cendres. Deux cheminées sont venues compléter la première lors de l'installation d'un second four crématoire en 1983.

Auzelle ne cherche pas à Villetaneuse à créer un cimetière paysager, les aires d'inhumation étant trop denses. Il lui préfère un système de plantations dessinant un jardin structuré, s'appuyant sur une sélection restreinte d'essences, plantées en alignements rectilignes : hauts peupliers dans certaines zones localisées et conifères (des thuyas) pour séparer les espaces d'inhumation tandis que d'autres zones sont engazonnées.

Enfin, comme dans ses autres projets, l'architecte porte une attention particulière aux circulations, les hiérarchisant entre voies à double sens et voies plus étroites à sens unique pour véhicules motorisés et chemins piétons. Afin que le portage à bras des cercueils n'exécède pas 35 à 40 m, de grandes rampes permettent aux véhicules d'atteindre les aires d'inhumations surélevées.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; brique ; cuivre

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Élévations extérieures : élévation à travées

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- **SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, Carton 51, affaire RA 17 ; Carton 52, Affaire RA 17 ; Carton 53, affaire RA 17 ; Carton 77, affaire 142 ; Carton 78, affaire 153.**
SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, Carton 51, affaire RA 17 ; Carton 52, Affaire RA 17 ; Carton 53, affaire RA 17 ; Carton 77, affaire 142 ; Carton 78, affaire 153.
- **Centre Pompidou, bibliothèque Kandinsky. Fonds Vera Cardot et Pierre Joly. Reportage photographique du cimetière des Joncherolles, 171 vues, 1972-1976. 3505 AUZE d.**
Centre Pompidou, bibliothèque Kandinsky. Fonds Vera Cardot et Pierre Joly. Reportage photographique du cimetière des Joncherolles, 171 vues, 1972-1976. 3505 AUZE d.

Bibliographie

- **BERTRAND, Frédéric, L'architecture et l'urbanisme funéraires parisiens à l'ère des métropoles. Regard sur l'œuvre et la pensée de Robert Auzelle (1913-1983). Thèse d'architecture, Paris VIII, 2003.**
BERTRAND, Frédéric, *L'architecture et l'urbanisme funéraires parisiens à l'ère des métropoles. Regard sur l'œuvre et la pensée de Robert Auzelle (1913-1983)*. Thèse d'architecture, Paris VIII, 2003.
p. 449-454

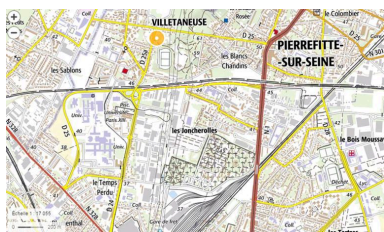
Périodiques

- « **Aménagement du cimetière intercommunal des Joncherolles** », *Expomat –Actualités*, déc. 1974, n°48, p. 75-84.
« Aménagement du cimetière intercommunal des Joncherolles », *Expomat –Actualités*, déc. 1974, n°48, p. 75-84.

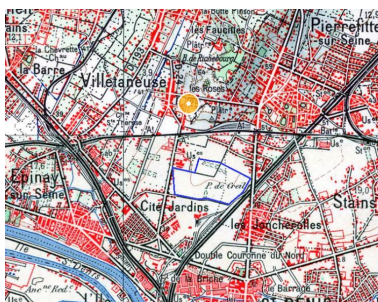
Liens web

- plan actuel sur le site du cimetière. : <http://www.cimetierejoncherolles.fr/SICJ/spip.php?rubrique20>

Illustrations



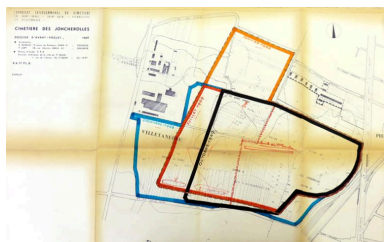
Plan actuel de situation,
Géoportail, carte IGN, 2017.
Phot. Isabelle Duhau
IVR11_20179300234NUCA



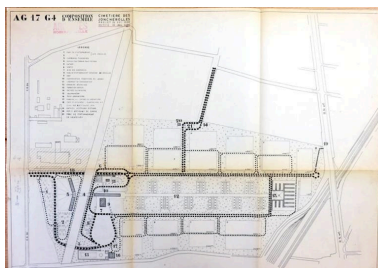
Plan de situation, Géoportail,
carte IGN, vers 1950.
Phot. Isabelle Duhau
IVR11_20179300235NUCA



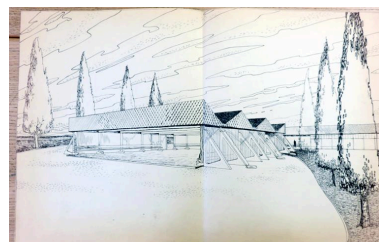
Photo aérienne,
Géoportail, vers 1950.
Phot. Isabelle Duhau
IVR11_20179300236NUCA



Plan indiquant les périmètres
successifs du terrain affecté au
projet de cimetière et celui de la

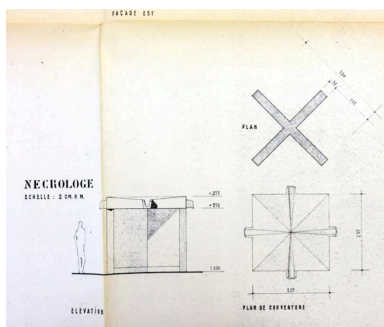


Plan de la composition d'ensemble du
premier projet, 1958 modifié en 1960.

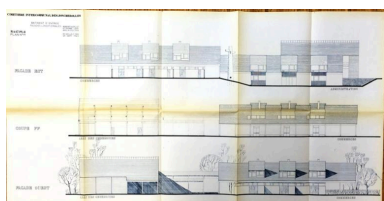


Dessin perspectif montrant
l'aire de cérémonie du premier
projet, non daté. SIAF/CAPA.

première tranche réalisée, 1969.
SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle
242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau, Autr.
Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300237NUCA

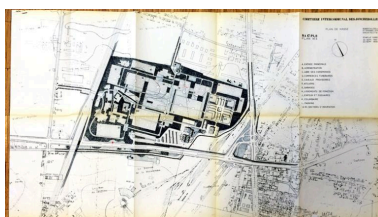


Plans et élévation d'un nécrologe du premier projet, 1958 modifié en 1960.
SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle
242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau, Autr.
Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300240NUCA

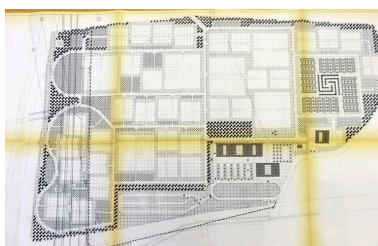


Façades et coupe des bâtiments de l'entrée du projet de 1965. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle
242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau, Autr.
Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300243NUCA

SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle
242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau, Autr.
Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300238NUCA

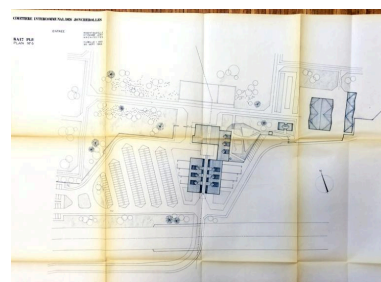


Plan masse du projet de 1965.
SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle
242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau, Autr.
Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300241NUCA

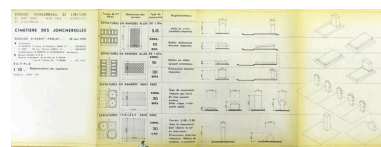


Plan masse du projet de 1969. Le trait pointillé à l'ouest et au sud indique la réduction de la parcelle entre le projet de juillet et celui de la fin de l'année 1969 (voir doc. 04). La composition des aires d'inhumation s'affine et est strictement calée sur une trame de 7 m x 7 m. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle
242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau, Autr.
Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300244NUCA

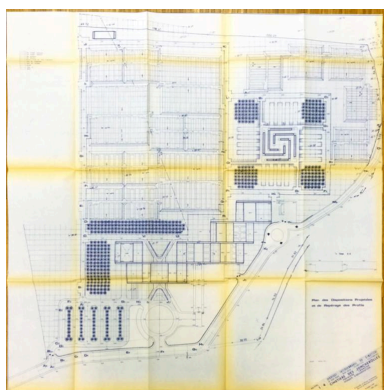
Fonds Robert Auzelle 242
IFA, boîte 53, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau, Autr.
Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300239NUCA



Plan de l'entrée du projet de 1965. On distingue bien le parking, les commerces funéraires alignés en vis-à-vis de part et d'autre de la limite communale. Au-delà, toujours dans l'axe de cette limite l'aire de cérémonie et sur sa droite le bâtiment administratif. A l'extrême est, les ateliers et les garages. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle
242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau, Autr.
Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300242NUCA



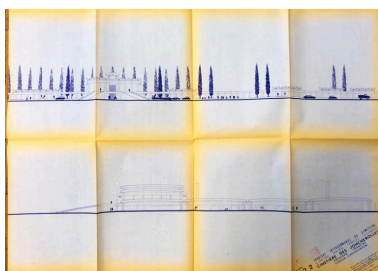
Plan des options d'implantation des sépultures dans la trame de 7 m x 7 m. Juin 1970. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle
242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau, Autr.
Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300245NUCA



Plan d'ensemble du dossier d'adjudication de la première tranche, mai 1972. Les aires d'inhumation sont désormais surélevées et les rampes d'accès bien visibles. L'implantation des bâtiments est définitive avec dans l'axe de l'entrée entre les deux rampes d'accès en arrondi la salle omniculture et le crématorium.

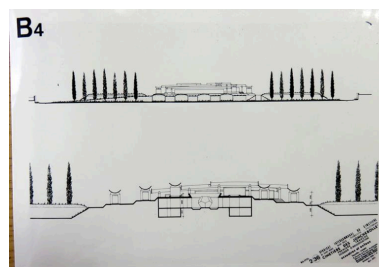
A gauche, le funérarium et le dépositoire, à droite les bâtiments administratifs, les commerces, les ateliers et les logements. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.

Phot. Isabelle Duhau, Autr. Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300246NUCA



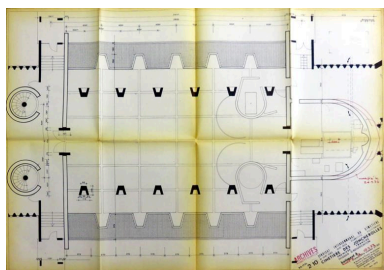
Elévations sud et est du dossier d'adjudication de la première tranche, mai 1972. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.

Phot. Isabelle Duhau, Autr. Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300247NUCA



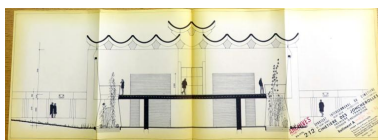
Façade et coupe sur l'ensemble ossuaire enfeus du dossier d'adjudication de la première tranche, octobre 1971. On voit le patio avec le monument Dodécaèdre entouré des fosses de l'ossuaire collectif et au-dessus, en terrasse, les alignements de niches individuelles. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

Phot. Isabelle Duhau, Autr. Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300248NUCA



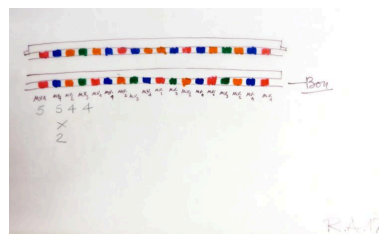
Plan du bâtiment principal au niveau du crématorium (rdc) du dossier d'adjudication de la première tranche, mai 1972. La grande nef est bordée de bassins de part et d'autre ; au fond, la pièce en forme d'abside, implantée sous la rampe d'accès à la salle omniculture, abrite le four.

SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 51, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau, Autr. Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300249NUCA

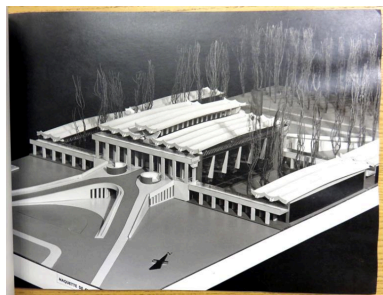


Coupe transversale sur la salle omniculture et le crématorium du dossier d'adjudication de la première tranche, octobre 1971. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 51, affaire RA 17.

Phot. Isabelle Duhau, Autr. Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300250NUCA



Croquis de disposition des verres colorés pour la toiture de la salle omniculture, non daté. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 51, affaire RA 17.
Phot. Isabelle Duhau, Autr. Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300251NUCA



Photographie de la maquette des principaux bâtiments, mars 1972. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17. Phot. Isabelle Duhau
IVR11_20179300252NUCA



Vue durant le chantier de la salle omniculture côté entrée du cimetière. A gauche, le funérarium. Circa 1975. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17. Phot. Isabelle Duhau
IVR11_20179300253NUCA



Vue durant le chantier de la salle omniculture côté cimetière. La cheminée du crématorium n'est pas terminée. Circa 1974. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17. Phot. Isabelle Duhau
IVR11_20179300254NUCA



Vue durant le chantier des bâtiments annexes, construits avec une structure béton et un habillage des parements en brique. Circa 1974. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17. Phot. Isabelle Duhau
IVR11_20179300255NUCA



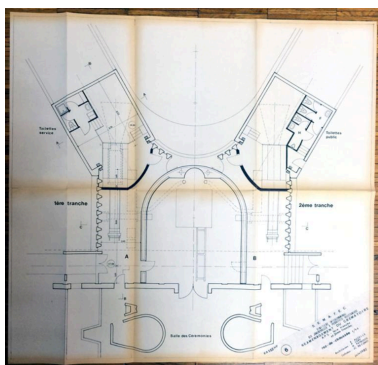
Vue durant le chantier des modules en béton assemblés délimitant les aires d'inhumation et leurs rampes d'accès. Circa 1974. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17. Phot. Isabelle Duhau
IVR11_20179300256NUCA



Vue durant le chantier de la zone de l'ossuaire et des enfeus. Circa 1974. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17. Phot. Isabelle Duhau
IVR11_20179300257NUCA



Détail du bardage en cuivre. Circa 1975. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17. Phot. Isabelle Duhau
IVR11_20179300258NUCA



Plan du réaménagement du crématoire afin d'y installer deux fours, placés de part et d'autre de l'ancien, maintenu le temps des travaux. Juin 1982. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 77, affaire RA 142. Phot. Isabelle Duhau, Autr. Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300259NUCA



Esquisse perspective positionnant les deux nouvelles cheminées finalement nécessaires, s. d. [1983]. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 78, affaire RA 153. Phot. Isabelle Duhau, Autr. Robert (architecte) Auzelle
IVR11_20179300260NUCA



Vue actuelle du portail d'entrée, réalisation postérieure à Auzelle et qu'il n'avait pas prévue.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300266NUCA



Vue du bâtiment principal contenant au rdc le crématorium et au 1er étage la salle omniculture. On distingue bien à l'étage la porte aux panneaux de lave réalisée par Pierre Sabatier et le revêtement de céramique la surmontant, par Atila Biro. En revanche l'espace d'accès au crématorium, à l'origine ouvert, est aujourd'hui refermé par de grands panneaux vitrés.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300267NUCA

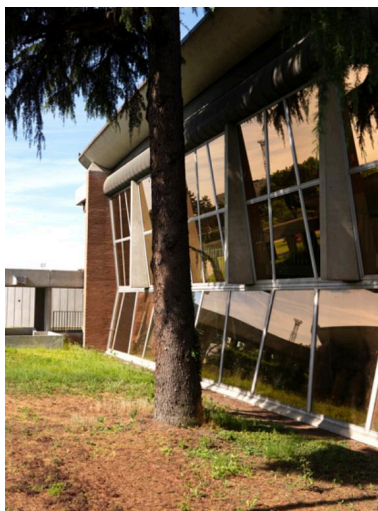


Vue des bâtiments annexe.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300268NUCA



Vue rapprochée sur les longues galeries, les cheneaux et les gouttières monumentales qui « relient » les différents bâtiments entre eux. Le bardage de cuivre a été remplacé par une tôle peinte.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300269NUCA



Elévation latérale du bâtiment principal, entièrement vitrée.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300270NUCA



Vue du bâtiment principal côté cimetière. Au premier plan les trois cheminées des fours crématoires. Le second panneau de céramique d'Atila Biro est visible.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300271NUCA



Détail des galeries de circulation
extérieures entre bâtiments.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300272NUCA



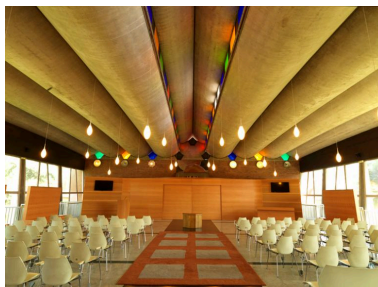
Autre vue d'une galerie extérieure.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300273NUCA



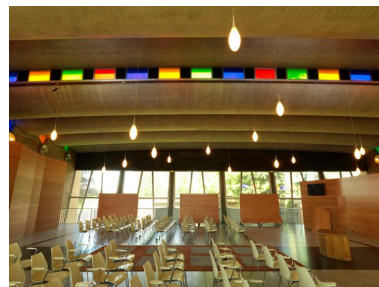
Détail d'une gargouille et d'un bassin
recueillant les eaux de pluie au
milieu d'une galerie ouverte. Dans le
lointain, le groupe sculpté de Calka.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300274NUCA



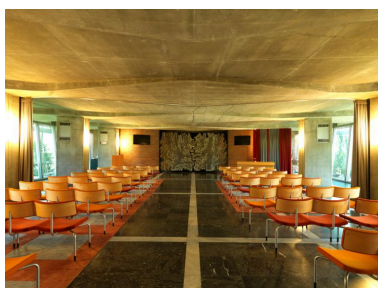
Autre détail d'une galerie faisant
office de chéneau monumental.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300275NUCA



Vue intérieure d'ensemble de
la salle omnichurch. On aperçoit
l'un des panneaux de mosaïque
au-dessus de la porte d'accès.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300276NUCA



Vue intérieure latérale de la
salle omnichurch. L'éclairage
zénithal en verres colorés, le
long d'une des coques en béton
de la couverture est bien visible.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300277NUCA

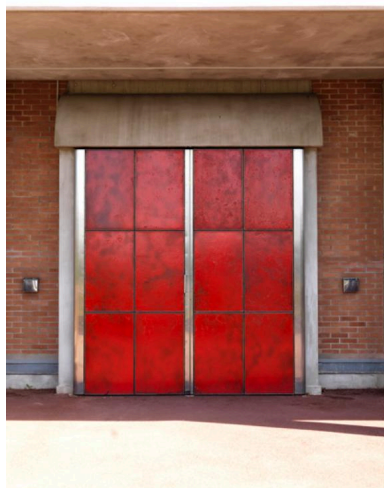


Vue d'ensemble de la salle
du crématorium, au fond les
portes de l'Au-delà de Sabatier.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300279NUCA



Détail d'une façade latérale. On voit la double hauteur ménagée par l'architecte permettant une vue plongeante sur les jardins d'hiver et les bassins aménagés en rdc.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300278NUCA



Détail d'une des portes aux panneaux en lave émaillée de Pierre Sabatier.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300281NUCA



Vue des panneaux en béton moulé qui, assemblés, forment les murs de soutènement et les rampes d'accès aux aires d'inhumation.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300284NUCA



Détail de la lave émaillée rouge.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300282NUCA



Autre vue d'une rampe d'accès à une aire d'inhumation.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300285NUCA

Vue latérale de la salle du crématorium, ouverte sur le jardin d'hiver latéral. La fermeture vitrée a été ajoutée postérieurement à Auzelle, lorsque les deux salles superposées ont du être utilisées simultanément quand l'activité du crématorium a commencé d'augmenter.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300280NUCA



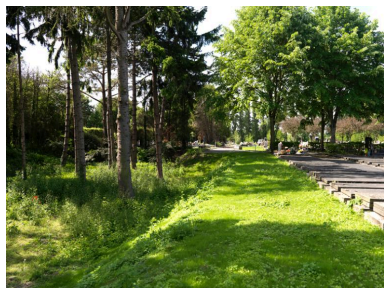
Aménagement commémoratif récent, en hommage à Robert Auzelle reproduisant en pierre, son ouvrage « dernières demeures ».

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300283NUCA



Vue d'ensemble de l'aire d'inhumation contenant les caveaux préfabriqués dessinés par Auzelle.

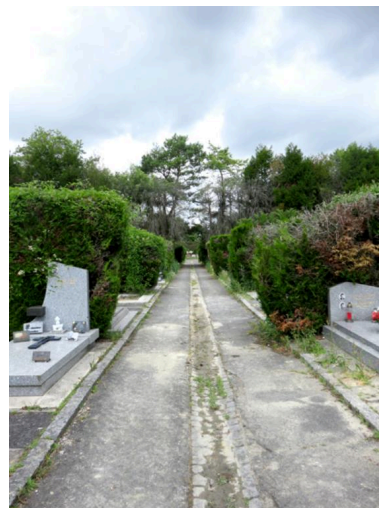
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300286NUCA



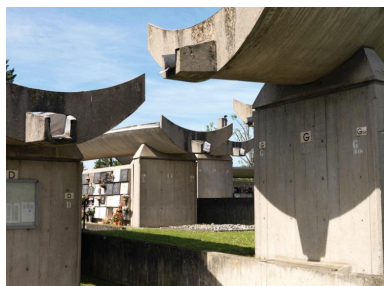
Déclivité de terrain entre deux aires d'inhumation surélevées.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300287NUCA



Vue d'un édicule doté d'une fontaine et dissimulant les poubelles.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300307NUCA



Vue d'une aire d'inhumation surélevée et des alignements successifs de thuyas séparant les allées de tombes.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300308NUCA



Vue de l'ossuaire, aujourd'hui transformé en columbarium. Auzelle y reprend, à une moindre échelle, le principe de coques monumentales en béton faisant office de chéneaux et de gargouilles.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300288NUCA



Autre vue de l'ossuaire.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300289NUCA



Vue de deux alignements de niches, aujourd'hui largement utilisées.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300290NUCA



Détail d'une gargouille et d'un bassin avec une nappe d'eau.



Vue depuis le columbarium, surélevé, sur les alignements d'enfeus qui l'entourent et qui sont recouverts de végétation, dissimulant les cheminées d'aération.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300292NUCA



Vue d'ensemble d'une aire paysagère, près d'un alignement d'enfeus.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300293NUCA

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20179300291NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Ensemble de deux décors architecturaux (IM93000389) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Villetaneuse, 95 rue Marcel-Sembat

Portes de l'au-delà (IM93000388) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Villetaneuse, 95 rue Marcel-Sembat

Oeuvre(s) en rapport :

Dodécaèdre (IA93000633) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Villetaneuse, 95 rue Marcel-Sembat

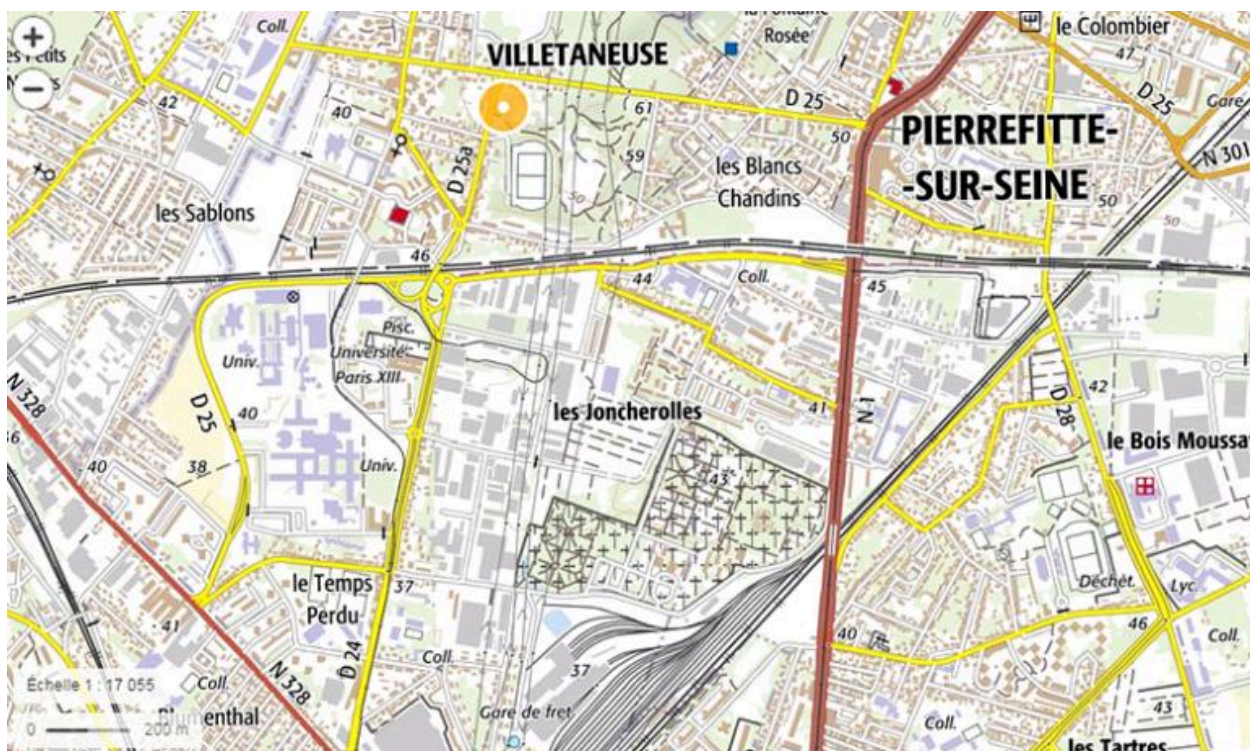
Ensemble de deux décors architecturaux (IM93000389) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Villetaneuse, 95 rue Marcel-Sembat

Les trois Parques (IA93000634) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Villetaneuse, 95 rue Marcel-Sembat

Portes de l'au-delà (IM93000388) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Villetaneuse, 95 rue Marcel-Sembat

Auteur(s) du dossier : Isabelle Duhau

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Plan actuel de situation, Géoportail, carte IGN, 2017.

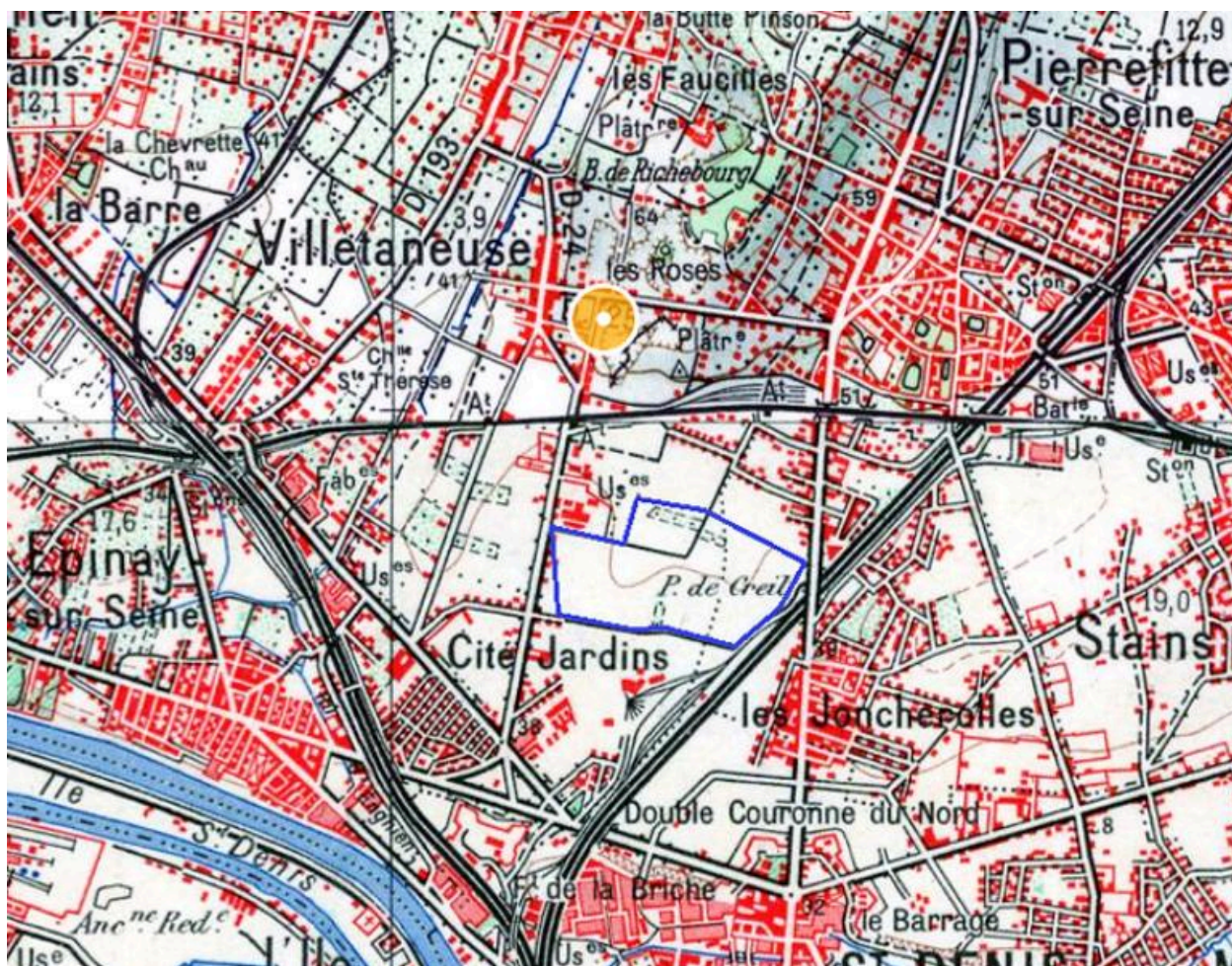
IVR11_20179300234NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan de situation, Géoportail, carte IGN, vers 1950.

IVR11_20179300235NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Photo aérienne, Géoportail, vers 1950.

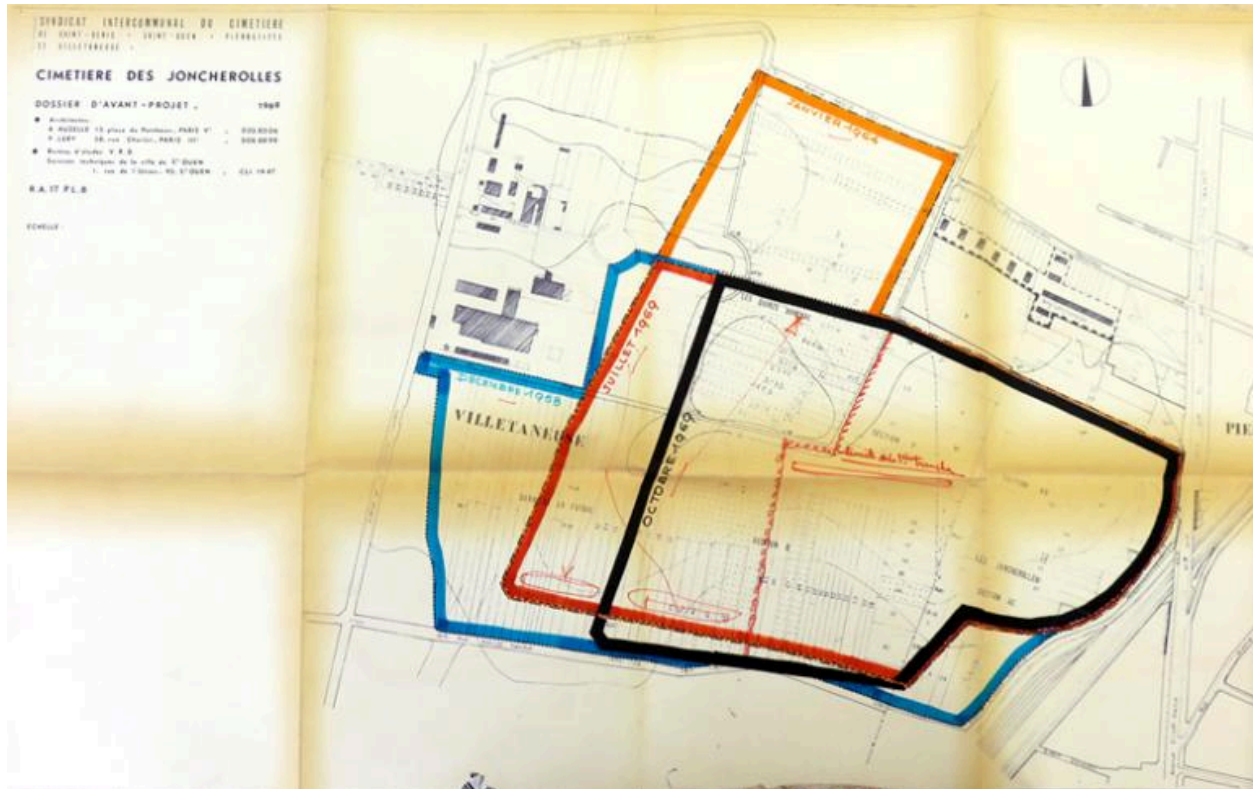
IVR11_20179300236NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan indiquant les périmètres successifs du terrain affecté au projet de cimetière et celui de la première tranche réalisée, 1969. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

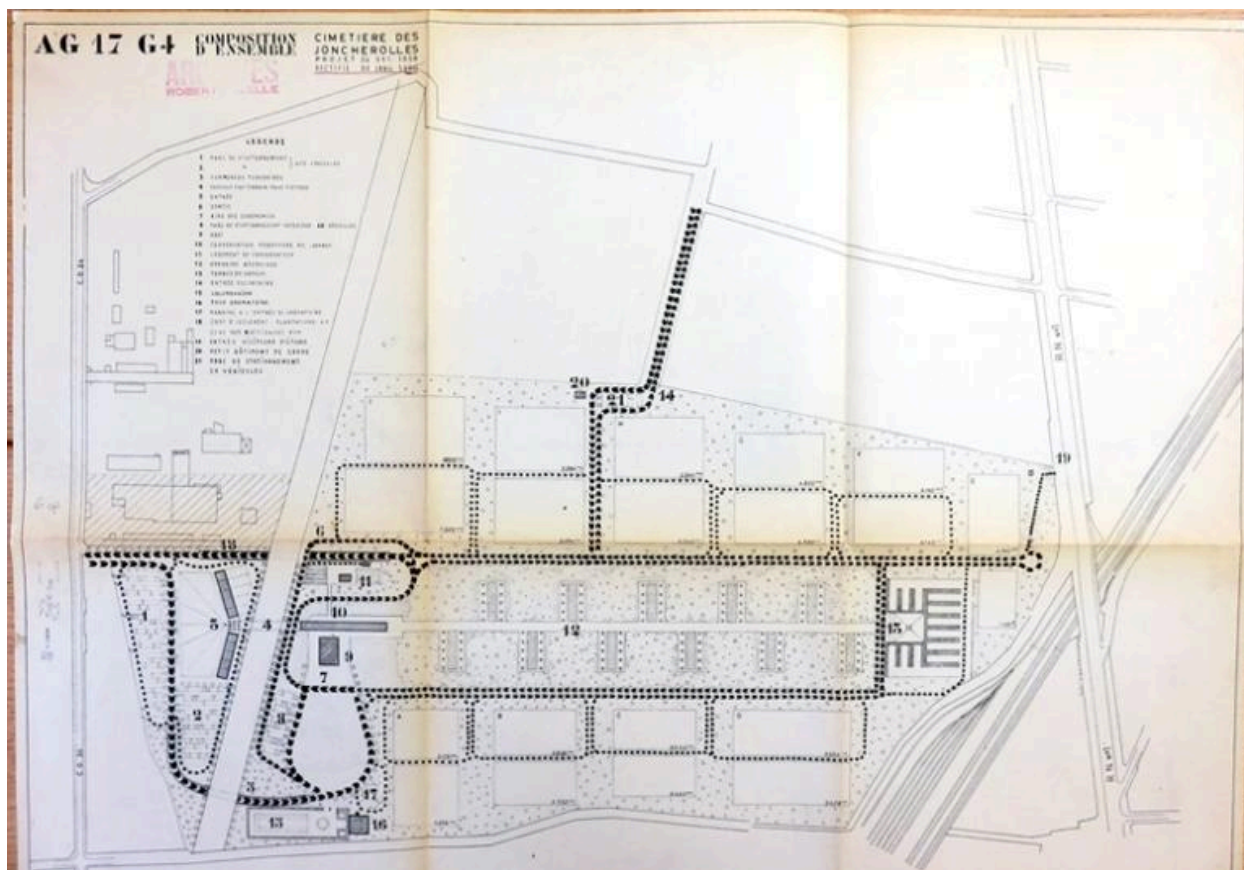
IVR11_20179300237NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan de la composition d'ensemble du premier projet, 1958 modifié en 1960. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

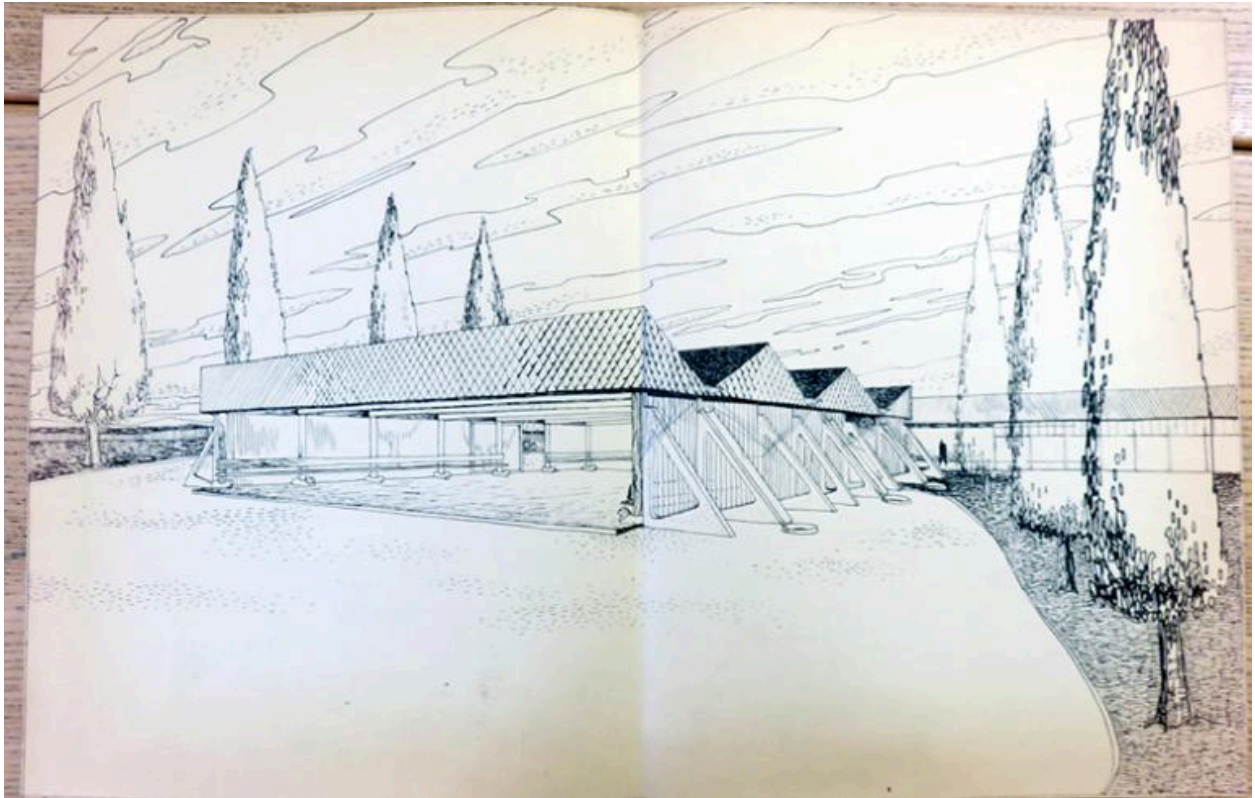
IVR11_20179300238NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Dessin perspectif montrant l'aire de cérémonie du premier projet, non daté. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

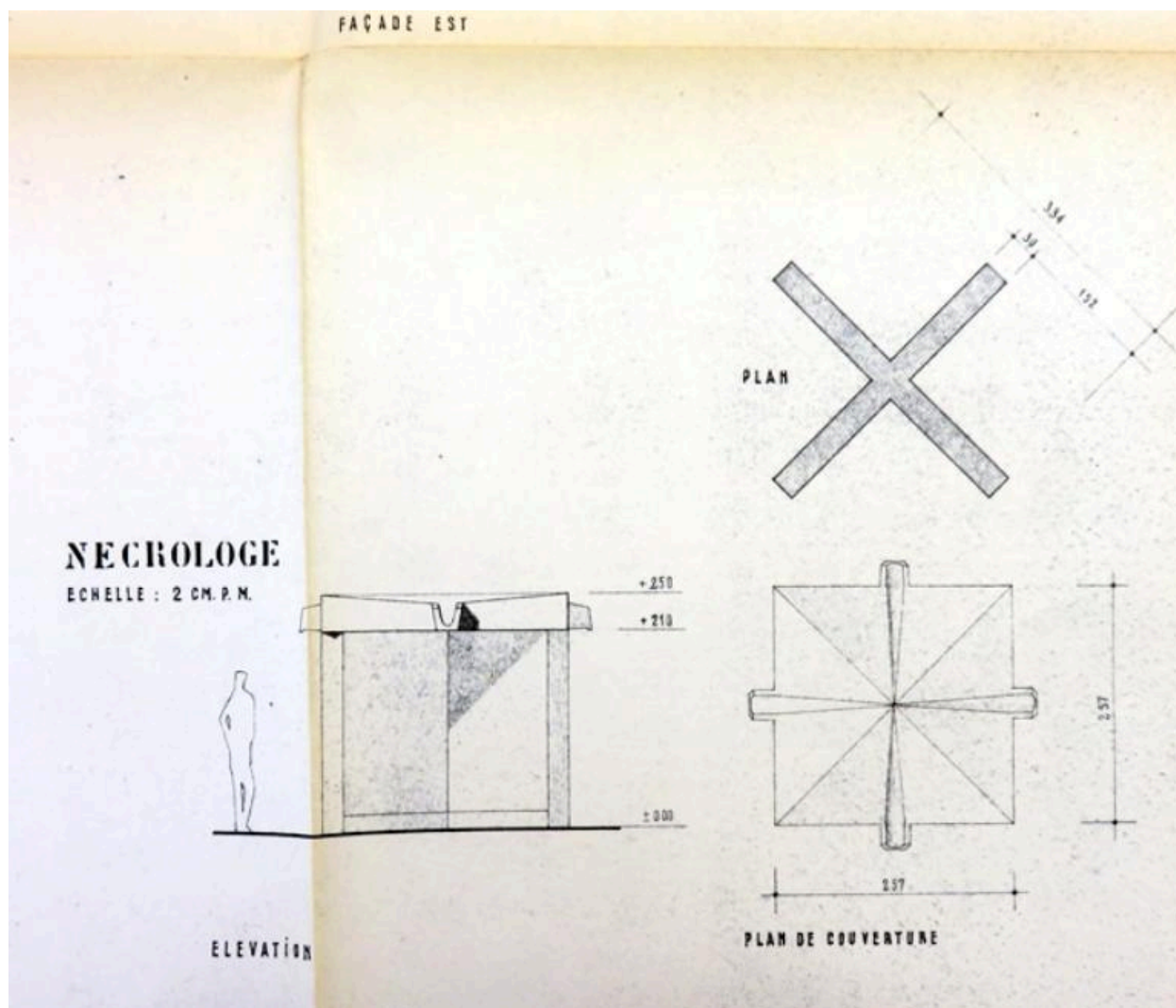
IVR11_20179300239NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plans et élévation d'un nécrologe du premier projet, 1958 modifié en 1960. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

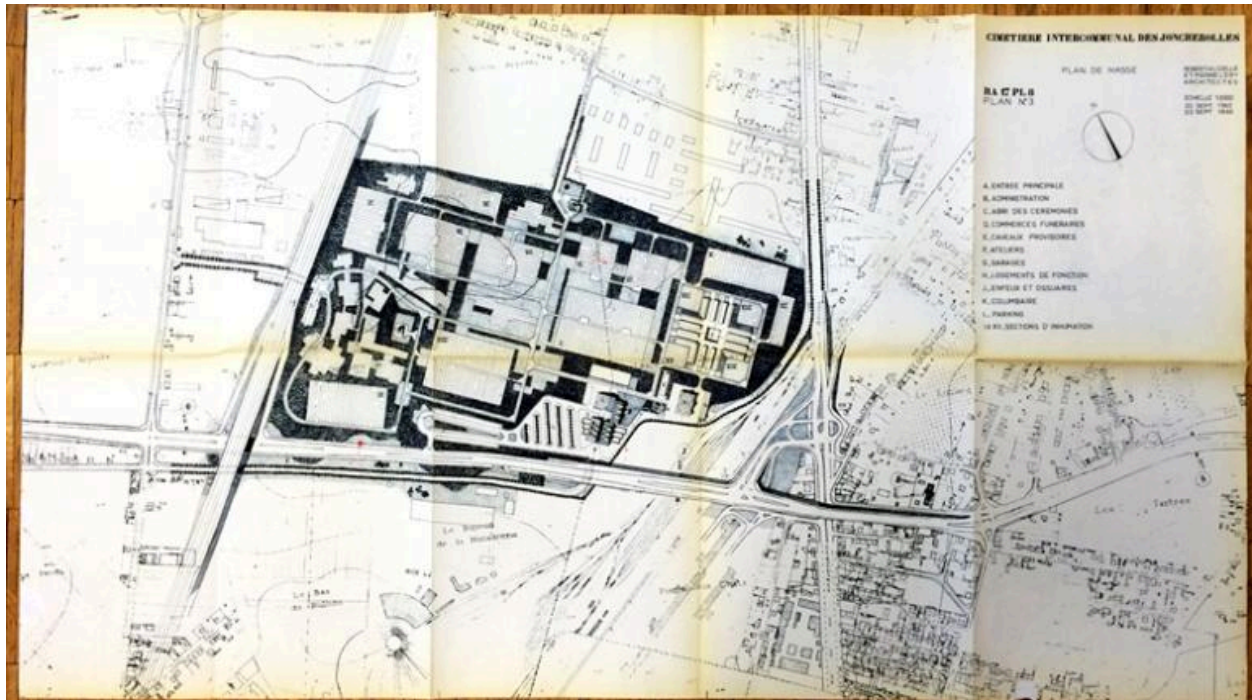
IVR11_20179300240NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan masse du projet de 1965. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.

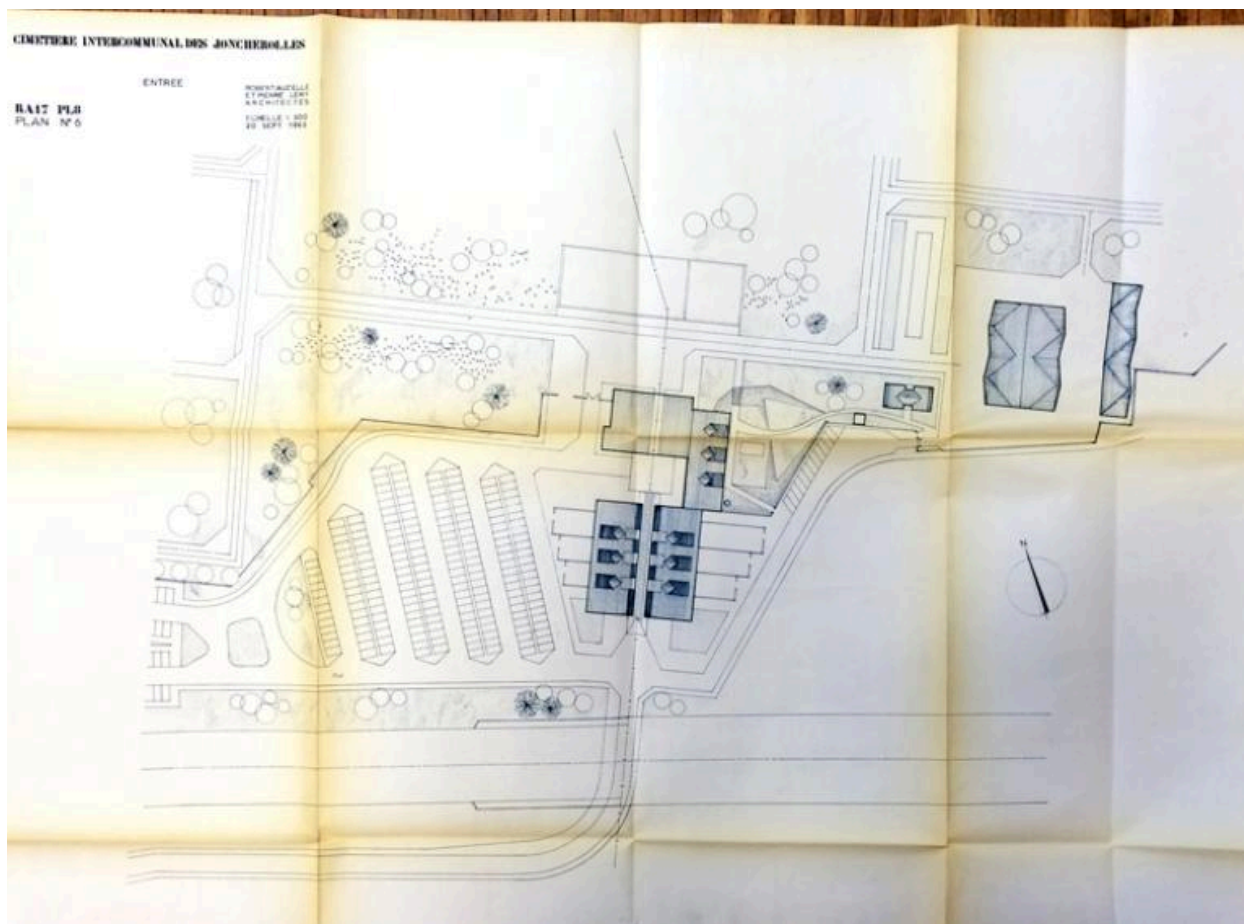
IVR11_20179300241NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan de l'entrée du projet de 1965. On distingue bien le parking, les commerces funéraires alignés en vis-à-vis de part et d'autre de la limite communale. Au-delà, toujours dans l'axe de cette limite l'aire de cérémonie et sur sa droite le bâtiment administratif. A l'extrême est, les ateliers et les garages. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.

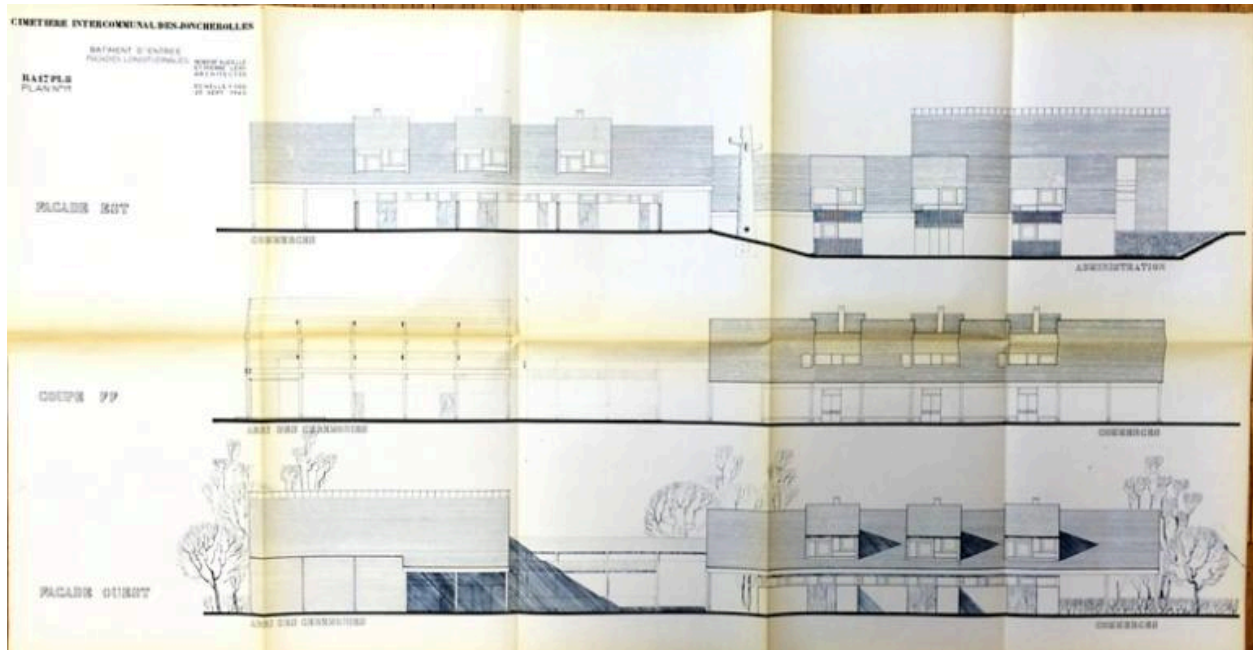
IVR11_20179300242NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Façades et coupe des bâtiments de l'entrée du projet de 1965. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.

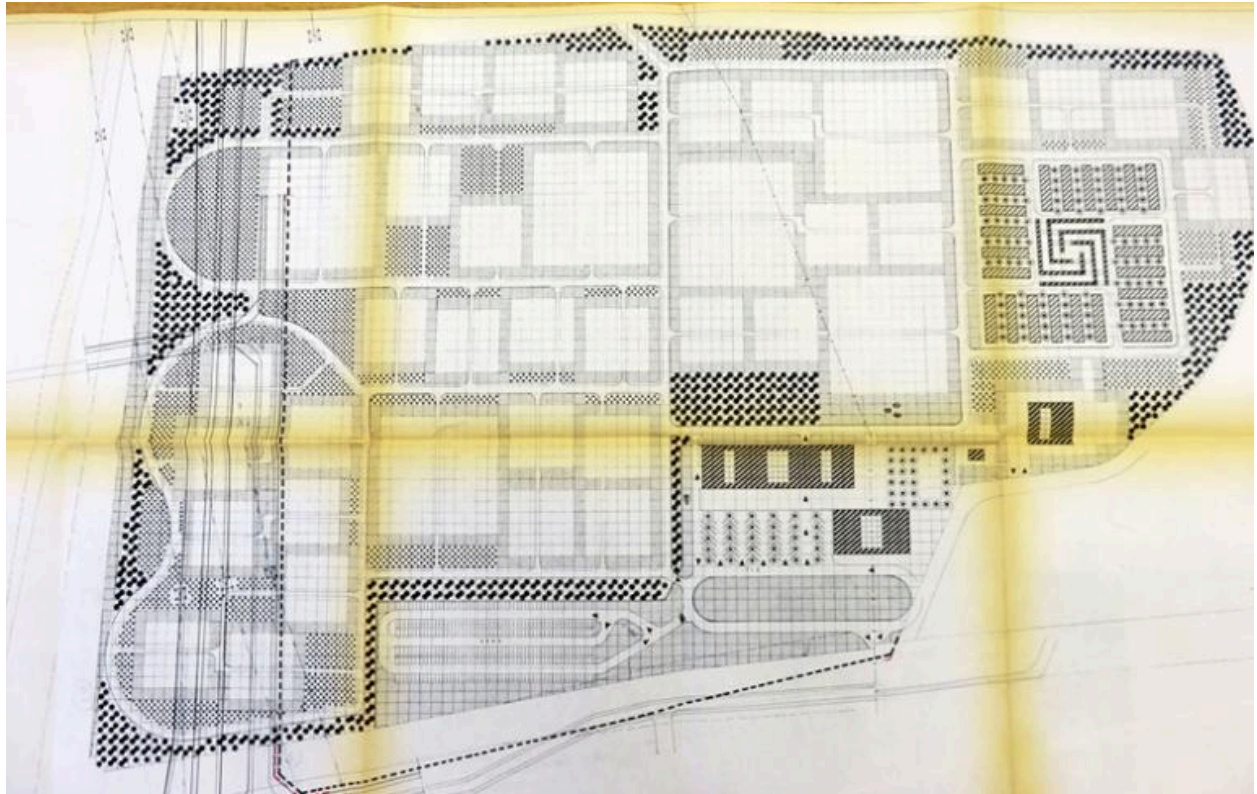
IVR11_20179300243NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan masse du projet de 1969. Le trait pointillé à l'ouest et au sud indique la réduction de la parcelle entre le projet de juillet et celui de la fin de l'année 1969 (voir doc. 04). La composition des aires d'inhumation s'affine et est strictement calée sur une trame de 7 m x 7 m. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

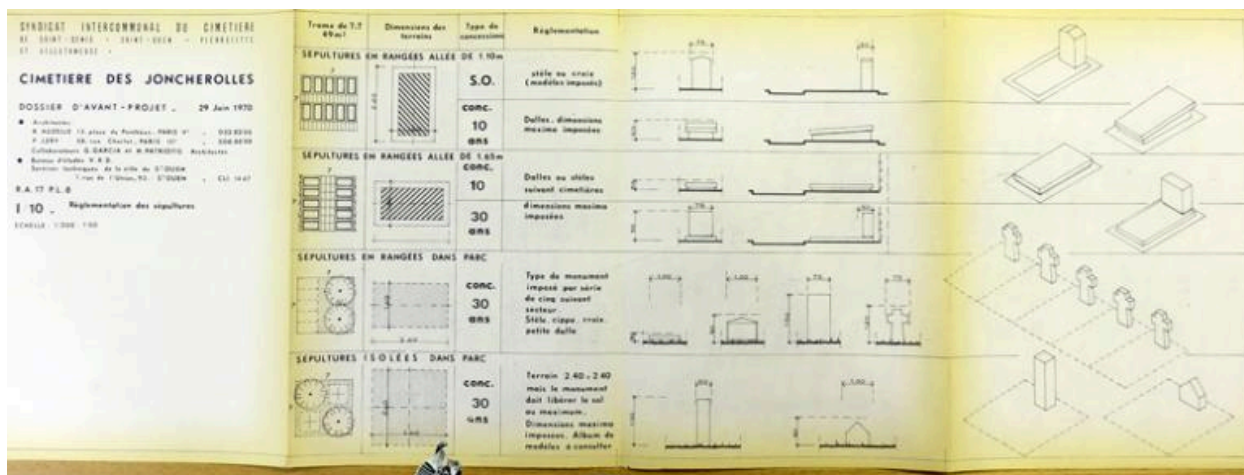
IVR11_20179300244NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan des options d'implantation des sépultures dans la trame de 7 m x 7 m. Juin 1970. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

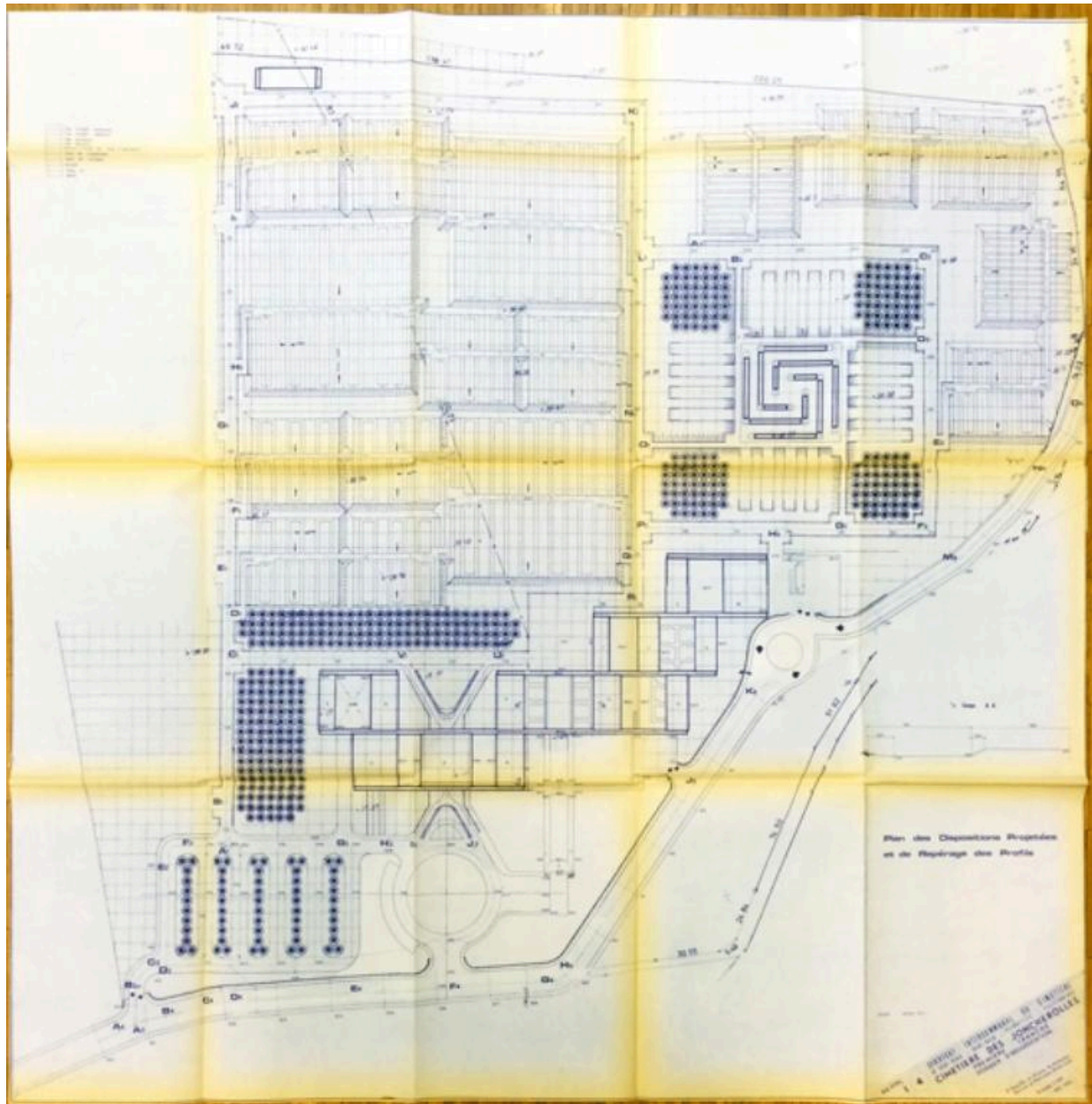
IVR11_20179300245NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan d'ensemble du dossier d'adjudication de la première tranche, mai 1972. Les aires d'inhumation sont désormais surélevées et les rampes d'accès bien visibles. L'implantation des bâtiments est définitive avec dans l'axe de l'entrée entre les deux rampes d'accès en arrondi la salle omniculture et le crématorium. A gauche, le funérarium et le dépositoire, à droite les bâtiments administratifs, les commerces, les ateliers et les logements. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.

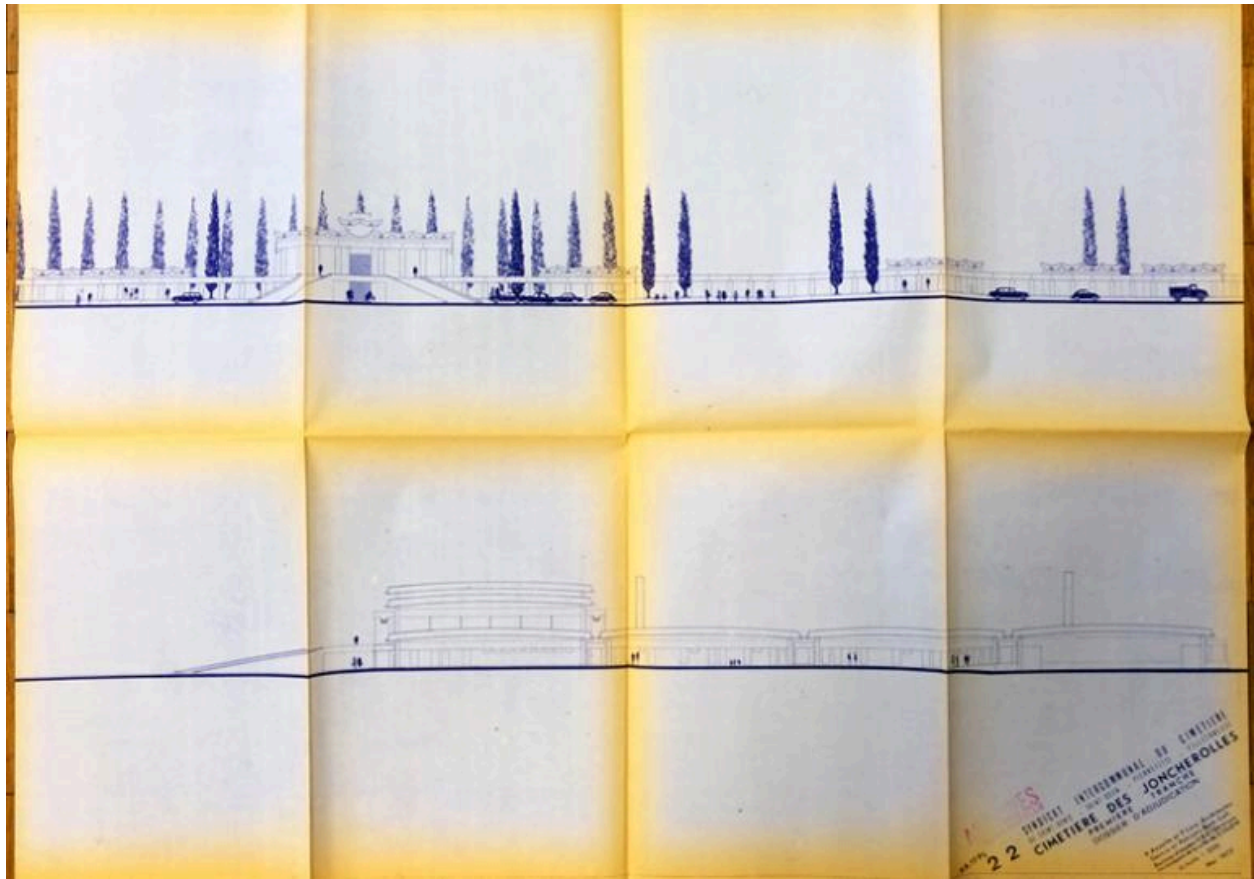
IVR11_20179300246NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Elévations sud et est du dossier d'adjudication de la première tranche, mai 1972. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.

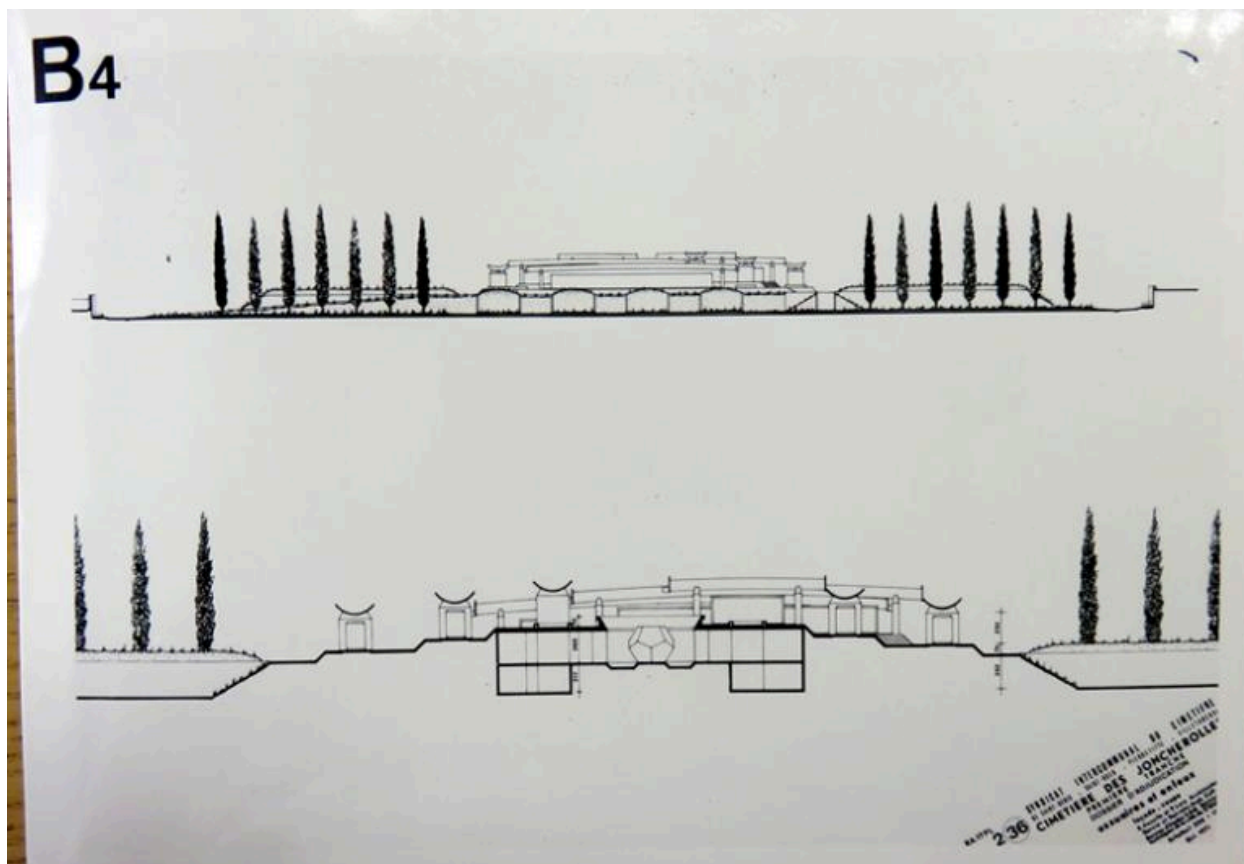
IVR11_20179300247NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Façade et coupe sur l'ensemble ossuaire enfeus du dossier d'adjudication de la première tranche, octobre 1971. On voit le patio avec le monument Dodécaèdre entouré des fosses de l'ossuaire collectif et au-dessus, en terrasse, les alignements de niches individuelles. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

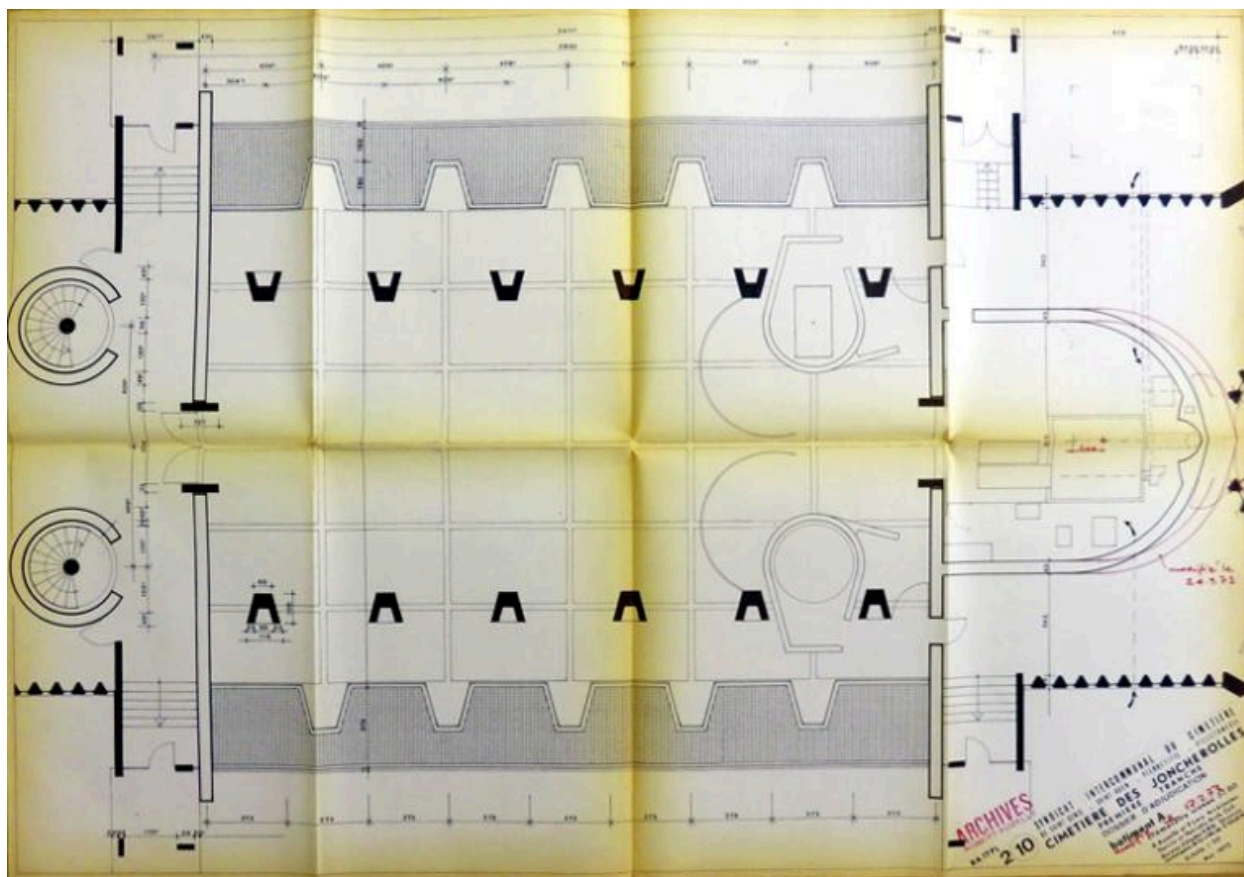
IVR11_20179300248NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan du bâtiment principal au niveau du crématorium (rdc) du dossier d'adjudication de la première tranche, mai 1972. La grande nef est bordée de bassins de part et d'autre ; au fond, la pièce en forme d'abside, implantée sous la rampe d'accès à la salle omniculture, abrite le four. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 51, affaire RA 17.

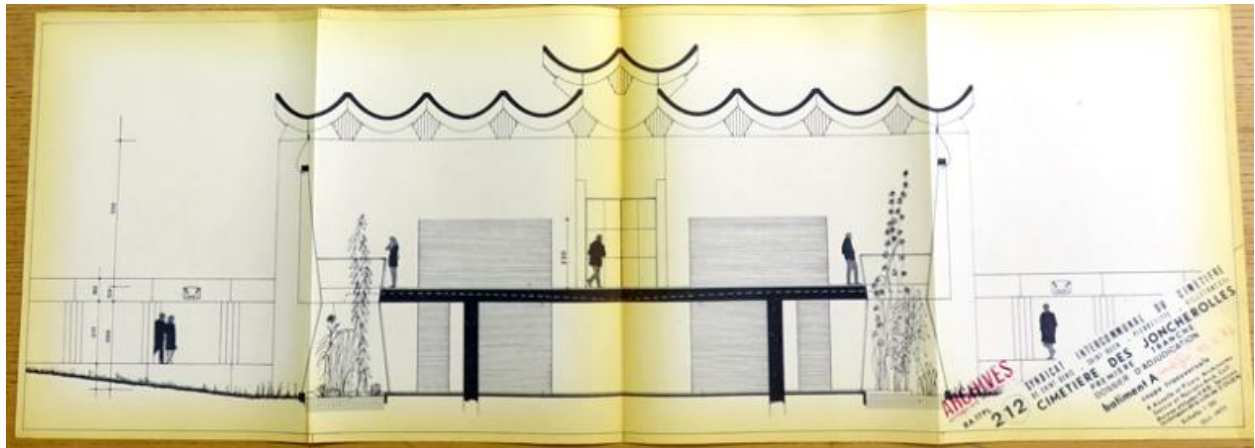
IVR11_20179300249NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Coupe transversale sur la salle omniculture et le crématorium du dossier d'adjudication de la première tranche, octobre 1971. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 51, affaire RA 17.

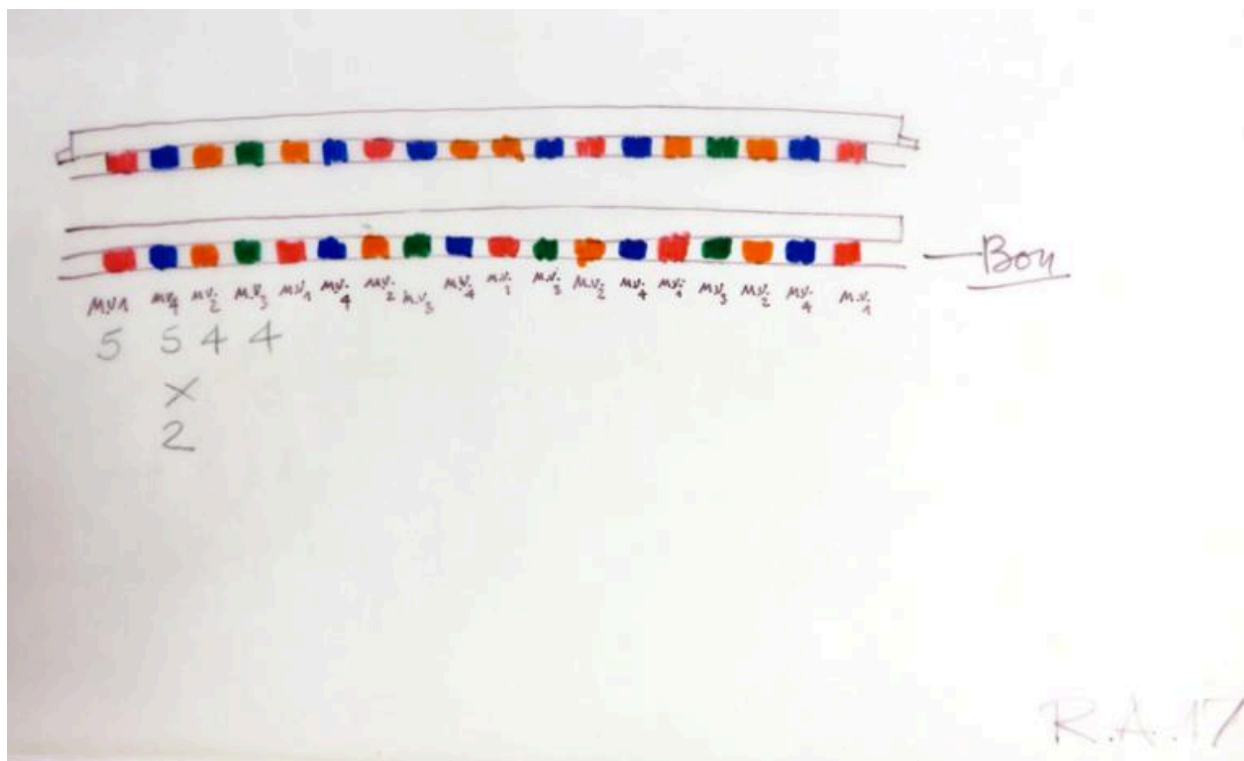
IVR11_20179300250NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Croquis de disposition des verres colorés pour la toiture de la salle omniculte, non daté. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 51, affaire RA 17.

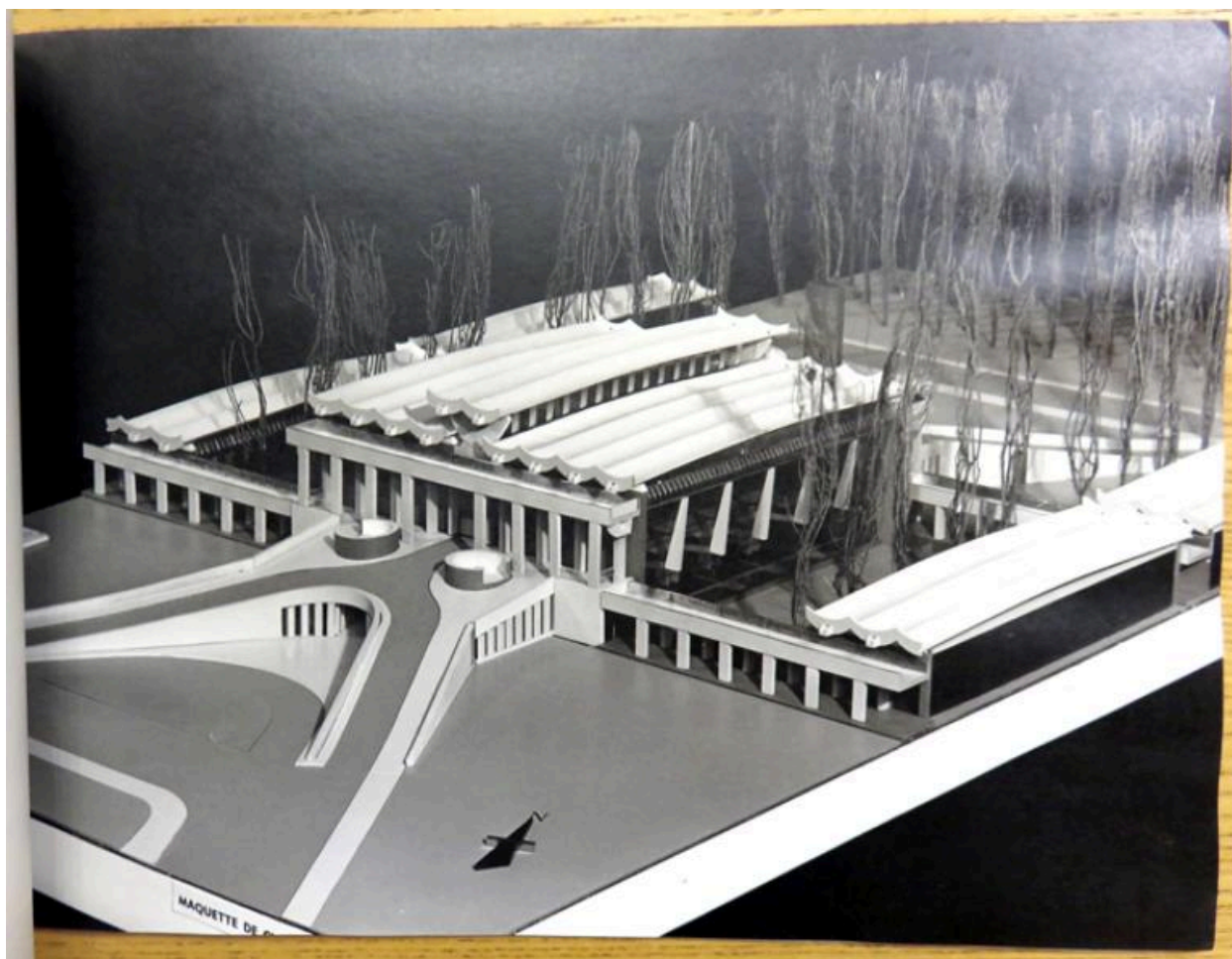
IVR11_20179300251NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Photographie de la maquette des principaux bâtiments, mars 1972. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

IVR11_20179300252NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



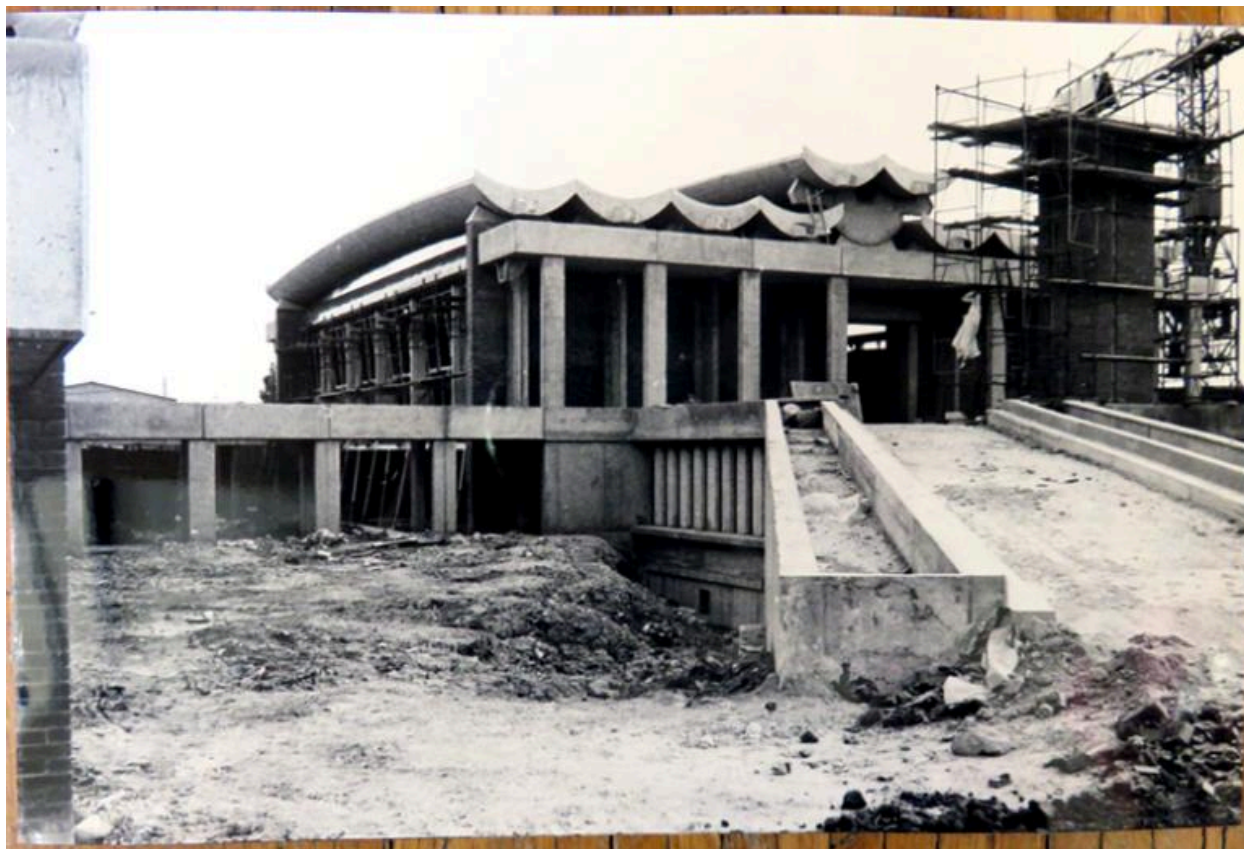
Vue durant le chantier de la salle omniculte côté entrée du cimetière. A gauche, le funérarium. Circa 1975. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

IVR11_20179300253NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue durant le chantier de la salle omniculte côté cimetière. La cheminée du crématorium n'est pas terminée. Circa 1974. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

IVR11_20179300254NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue durant le chantier des bâtiments annexes, construits avec une structure béton et un habillage des parements en brique. Circa 1974. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

IVR11_20179300255NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



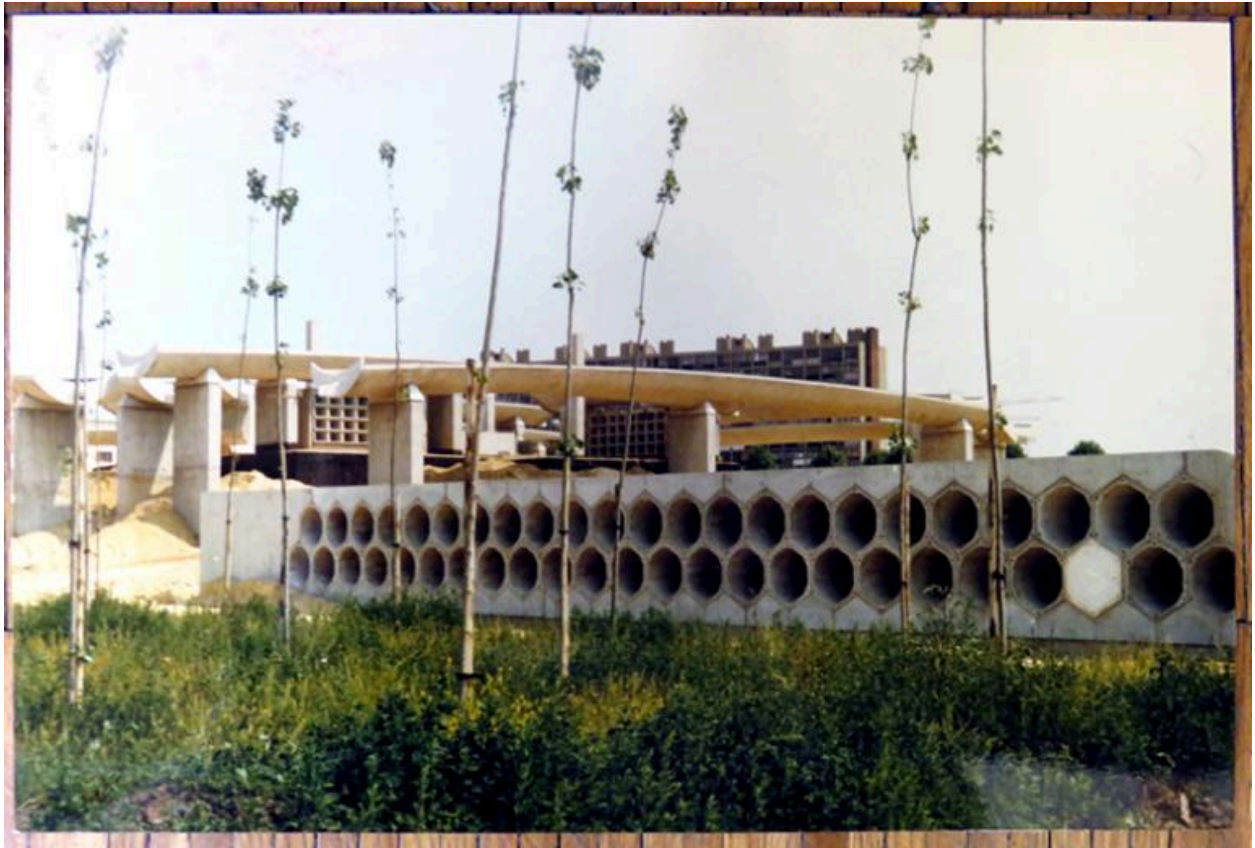
Vue durant le chantier des modules en béton assemblés délimitant les aires d'inhumation et leurs rampes d'accès. Circa 1974. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

IVR11_20179300256NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue durant le chantier de la zone de l'ossuaire et des enfeus. Circa 1974. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

IVR11_20179300257NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



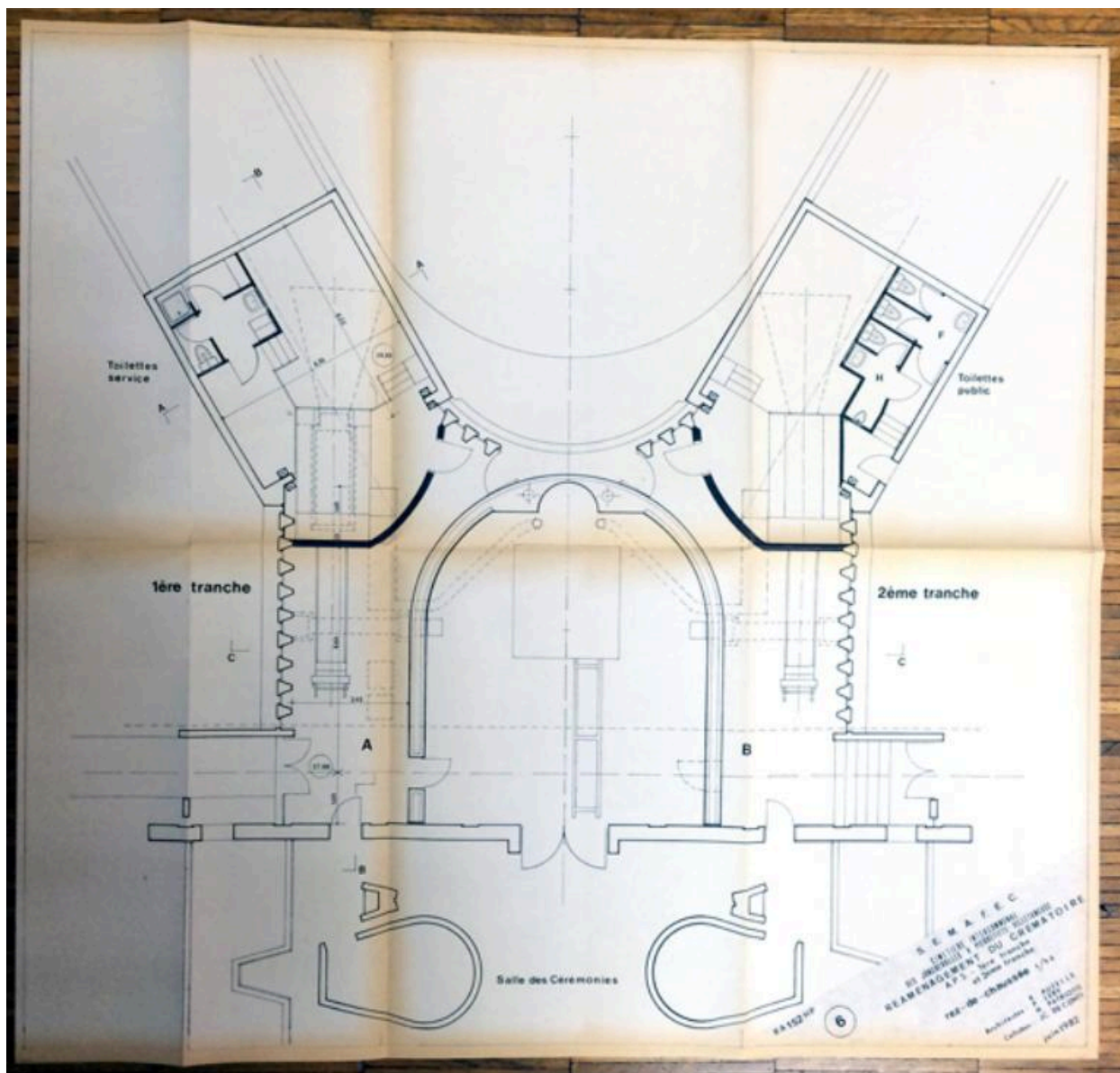
Détail du bardage en cuivre. Circa 1975. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 53, affaire RA 17.

IVR11_20179300258NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan du réaménagement du crématoire afin d'y installer deux fours, placés de part et d'autre de l'ancien, maintenu le temps des travaux. Juin 1982. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 77, affaire RA 142.

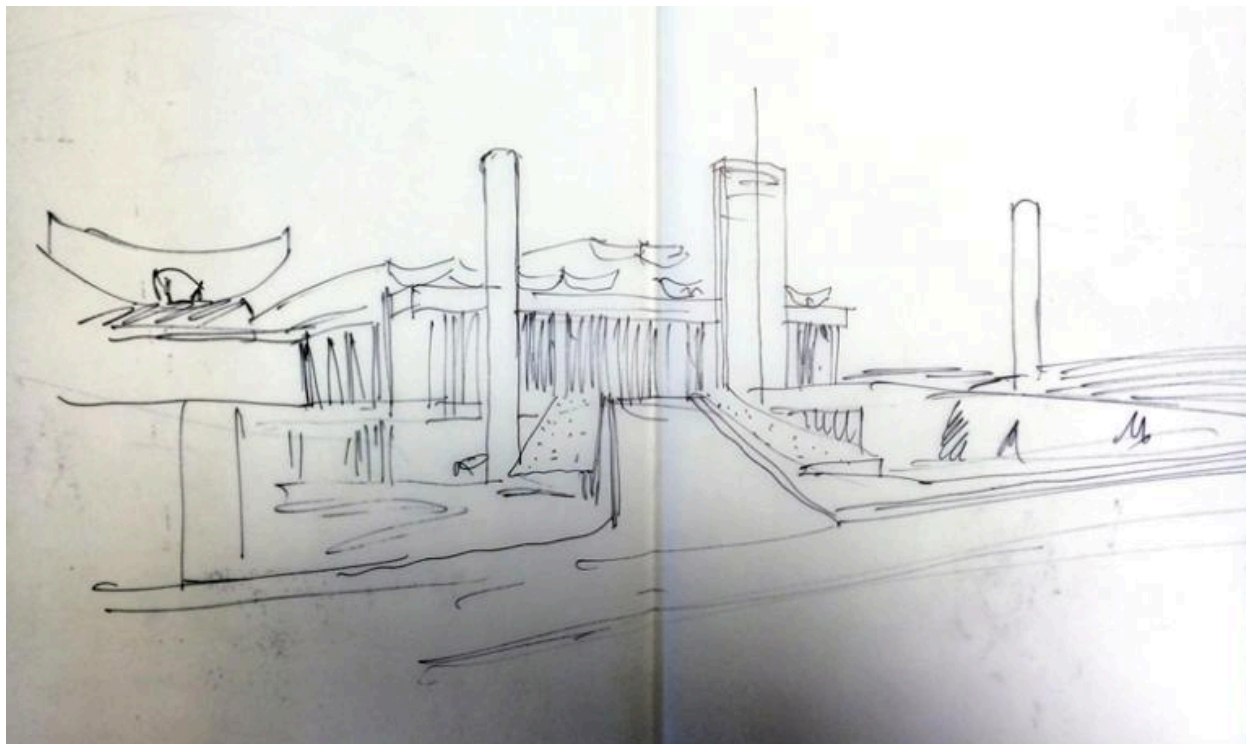
IVR11_20179300259NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Esquisse perspective positionnant les deux nouvelles cheminées finalement nécessaires, s. d. [1983]. SIAF/CAPA.
Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 78, affaire RA 153.

IVR11_20179300260NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue actuelle du portail d'entrée, réalisation postérieure à Auzelle et qu'il n'avait pas prévue.

IVR11_20179300266NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du bâtiment principal contenant au rdc le crématorium et au 1er étage la salle omniculture. On distingue bien à l'étage la porte aux panneaux de lave réalisée par Pierre Sabatier et le revêtement de céramique la surmontant, par Atila Biro. En revanche l'espace d'accès au crématorium, à l'origine ouvert, est aujourd'hui refermé par de grands panneaux vitrés.

IVR11_20179300267NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des bâtiments annexe.

IVR11_20179300268NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue rapprochée sur les longues galeries, les cheneaux et les gouttières monumentales qui « relie » les différents bâtiments entre eux. Le bardage de cuivre a été remplacé par une tôle peinte.

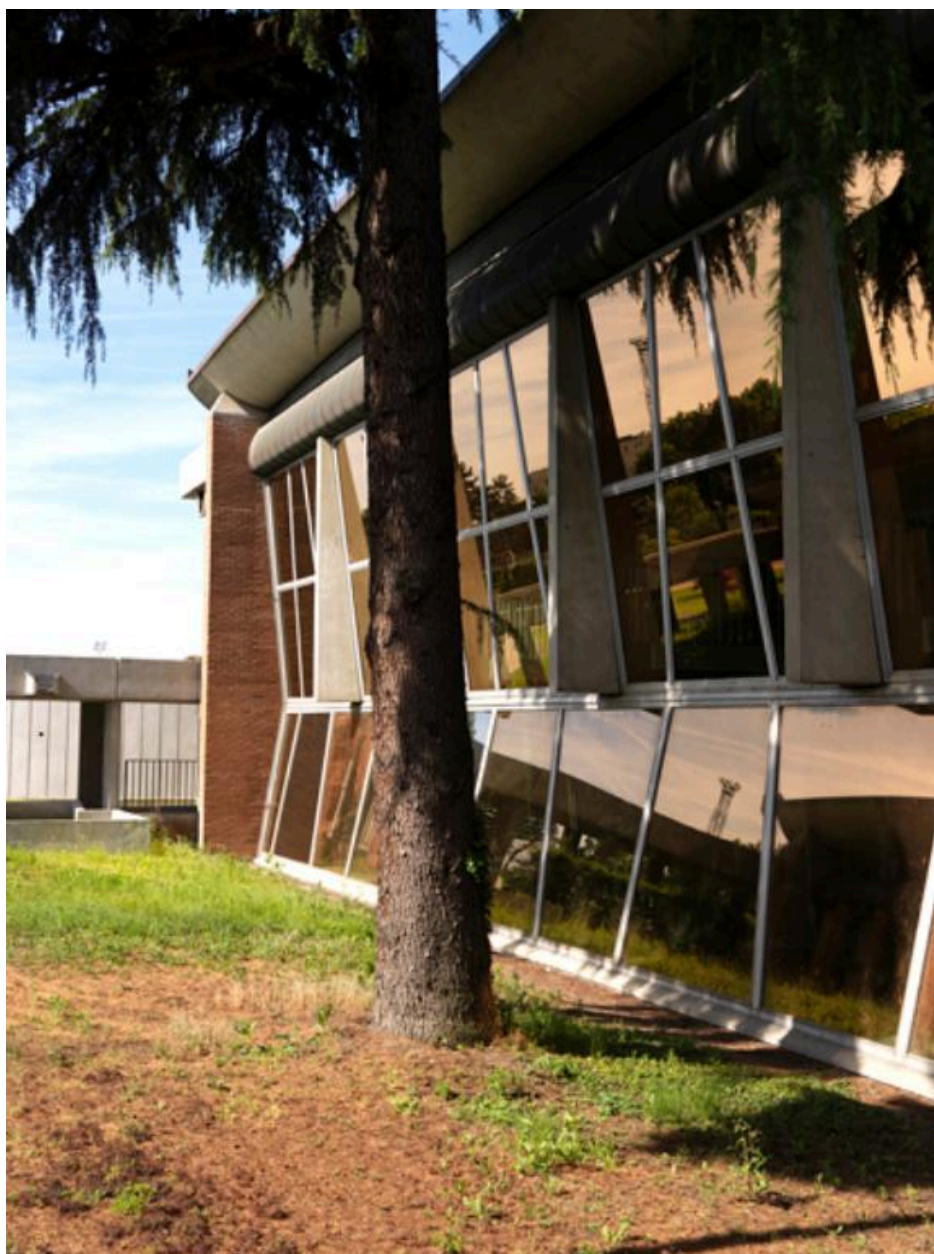
IVR11_20179300269NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Elévation latérale du bâtiment principal, entièrement vitrée.

IVR11_20179300270NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du bâtiment principal côté cimetière. Au premier plan les trois cheminées des fours crématoires. Le second panneau de céramique d'Atila Biro est visible.

IVR11_20179300271NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des galeries de circulation extérieures entre bâtiments.

IVR11_20179300272NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Autre vue d'une galerie extérieure.

IVR11_20179300273NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une gargouille et d'un bassin recueillant les eaux de pluie au milieu d'une galerie ouverte. Dans le lointain, le groupe sculpté de Calka.

IVR11_20179300274NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Autre détail d'une galerie faisant office de chéneau monumental.

IVR11_20179300275NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure d'ensemble de la salle omniculture. On aperçoit l'un des panneaux de mosaïque au-dessus de la porte d'accès.

IVR11_20179300276NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure latérale de la salle omniculture. L'éclairage zénithal en verres colorés, le long d'une des coques en béton de la couverture est bien visible.

IVR11_20179300277NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une façade latérale. On voit la double hauteur ménagée par l'architecte permettant une vue plongeante sur les jardins d'hiver et les bassins aménagés en rdc.

IVR11_20179300278NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble de la salle du crématorium, au fond les portes de l'Au-delà de Sabatier.

IVR11_20179300279NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



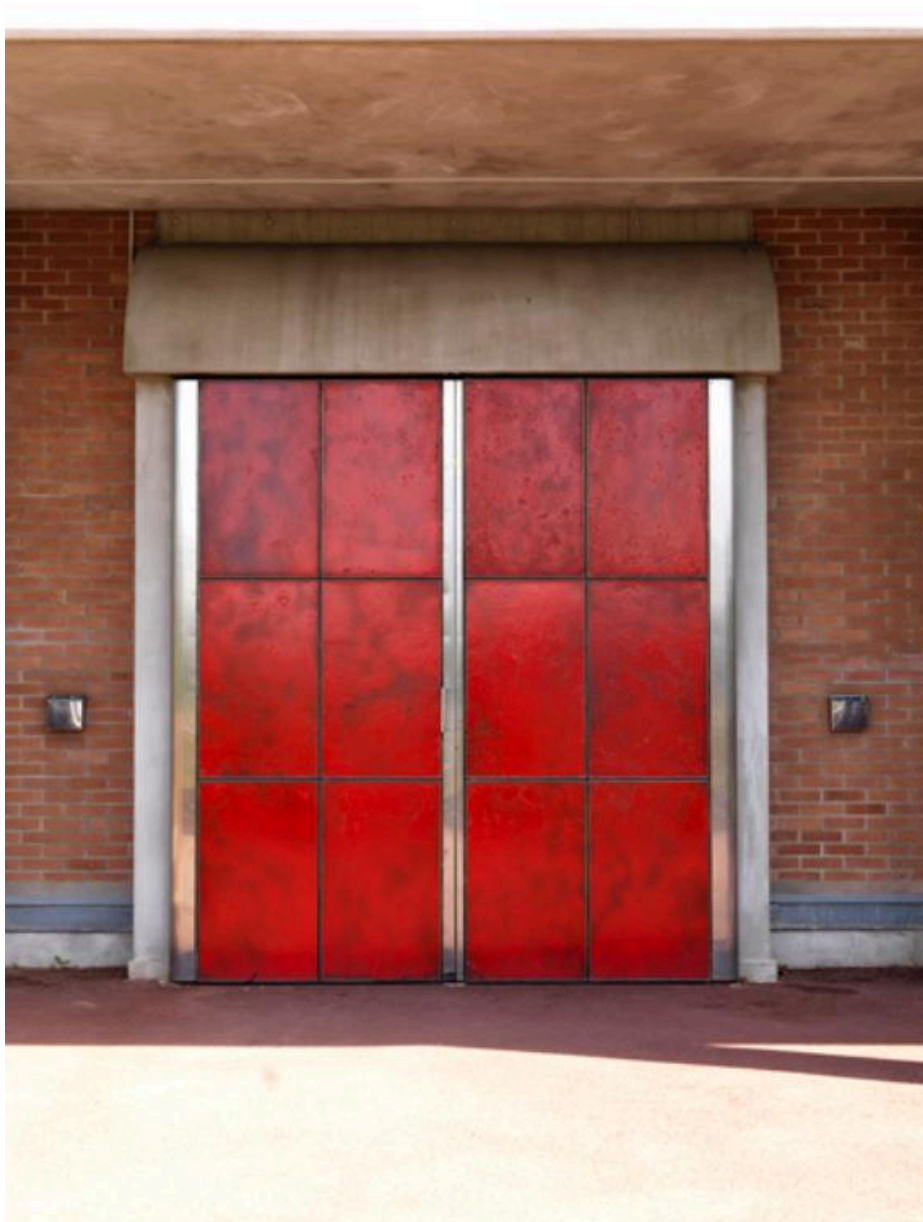
Vue latérale de la salle du crématorium, ouverte sur le jardin d'hiver latéral. La fermeture vitrée a été ajoutée postérieurement à Auzelle, lorsque les deux salles superposées ont dû être utilisées simultanément quand l'activité du crématorium a commencé d'augmenter.

IVR11_20179300280NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une des portes aux panneaux en lave émaillée de Pierre Sabatier.

IVR11_20179300281NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la lave émaillée rouge.

IVR11_20179300282NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



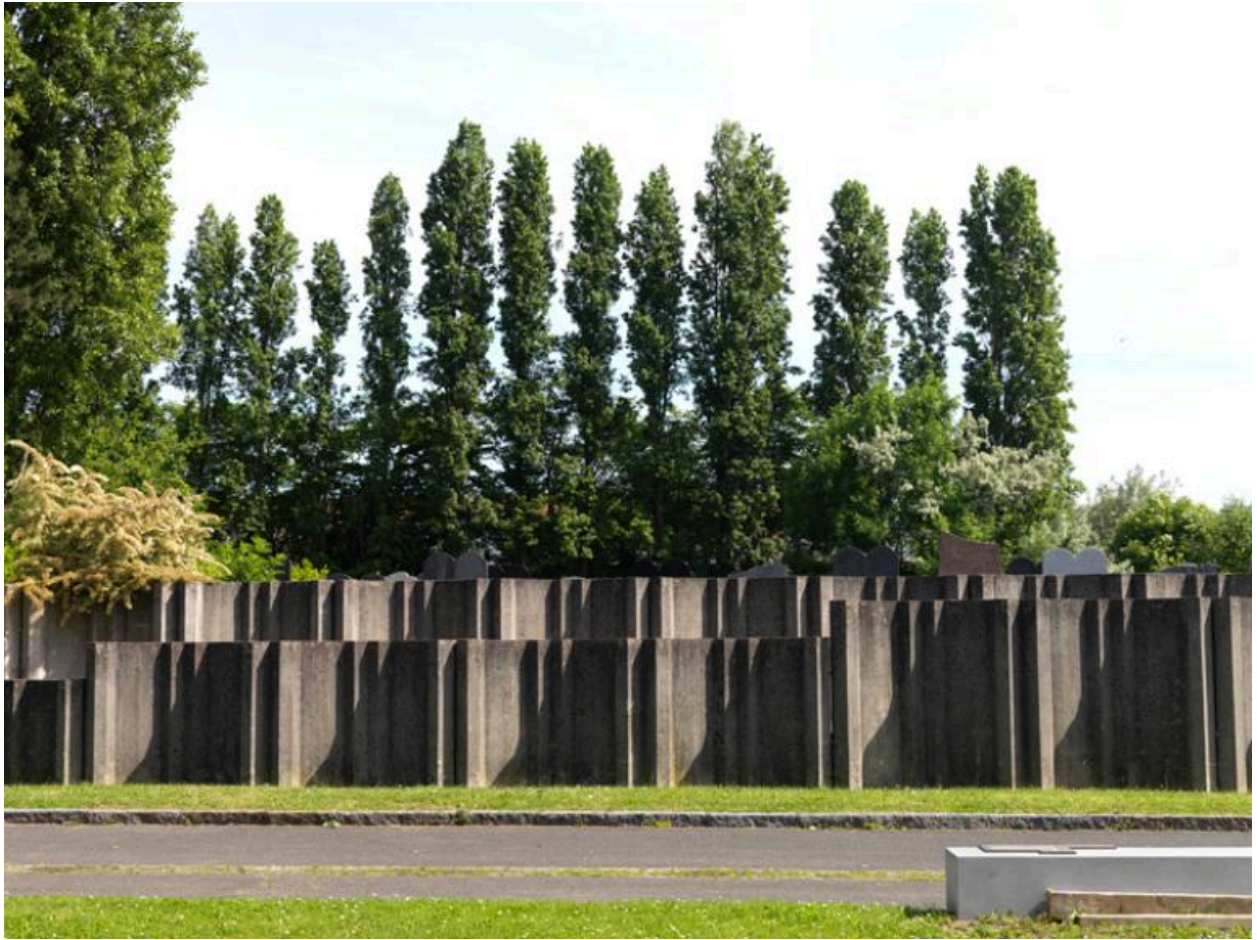
Aménagement commémoratif récent, en hommage à Robert Auzelle reproduisant en pierre, son ouvrage « dernières demeures ».

IVR11_20179300283NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des panneaux en béton moulé qui, assemblés, forment les murs de soutènement et les rampes d'accès aux aires d'inhumation.

IVR11_20179300284NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Autre vue d'une rampe d'accès à une aire d'inhumation.

IVR11_20179300285NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble de l'aire d'inhumation contenant les caveaux préfabriqués dessinés par Auzelle.

IVR11_20179300286NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Déclivité de terrain entre deux aires d'inhumation surélevées.

IVR11_20179300287NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'un édicule doté d'une fontaine et dissimulant les poubelles.

IVR11_20179300307NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'une aire d'inhumation surélevée et des alignements successifs de thuyas séparant les allées de tombes.

IVR11_20179300308NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'ossuaire, aujourd'hui transformé en columbarium. Auzelle y reprend, à une moindre échelle, le principe de coques monumentales en béton faisant office de chéneaux et de gargouilles.

IVR11_20179300288NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Autre vue de l'ossuaire.

IVR11_20179300289NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de deux alignements de niches, aujourd'hui largement utilisées.

IVR11_20179300290NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une gargouille et d'un bassin avec une nappe d'eau.

IVR11_20179300291NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis le columbarium, surélevé, sur les alignements d'enfeus qui l'entourent et qui sont recouverts de végétation, dissimulant les cheminées d'aération.

IVR11_20179300292NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble d'une aire paysagère, près d'un alignement d'enfeus.

IVR11_20179300293NUCA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2017

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation